

N° 268 - 10 F
AVRIL 1986

ISSN 0245-9507



le peuple breton

ELECTIONS :

**RESULTATS
ET ANALYSES**



PLOGONNEC :

**L'ECOLE
DE LA HONTE**

ENQUETE :

**LE BRETON
DANS LES ECOLES EN 1986**

POBL VREIZH

**NUCLEAIRE :
POURQUOI PLOUEZEC ?**

ET MAINTENANT...

I Des régionales escamotées

Les résultats des listes auxquelles l'UDB était associée dans les cinq départements bretons constituent plus qu'une contre-performance, il s'agit d'un échec non seulement du fait de la faiblesse des scores mais aussi du fait de l'importance de l'enjeu : les premières élections d'assemblées régionales au suffrage universel.

1. Des explications partielles

Nous n'avons pas pu dans un délai de quelques mois faire connaître, faute de moyens, un double sigle : « Convergence » et « Décider et vivre en Bretagne », « Convergence démocratique et socialiste » en Loire-Atlantique.

La campagne électorale – plus que jamais – a été marquée par le poids des médias auxquels nous n'avons pas accès, et par celui de l'argent.

Les élections régionales ont été totalement occultées, absentes du débat, par la volonté des « grandes » formations politiques, et écartées de la programmation télévisée.

Le couplage des élections législatives et régionales a donné lieu à un véritable détournement de scrutin que nous avons dénoncé dès le départ (voir PB de mai 85 et mars 1986).

2. Les questions de fond

Toutes les explications ci-dessus contiennent une part de vérité mais ne doivent pas nous amener à faire l'impasse sur les raisons fondamentales de notre échec, d'autant que notre électorat est dans sa majorité politisé et donc à même d'effectuer un double vote. Nous n'avons pas retrouvé l'électorat UDB des cantonales. Il serait hasardeux d'en déduire pour autant que l'UDB seule aurait réalisé un meilleur score.

En vérité, ces élections révèlent fondamentalement la difficulté pour une « gauche différente » d'exister face à un PS qui tire actuellement avantage de son image de seul barrage « efficace » face à la droite, bien qu'ayant provoqué la démobilisation à gauche et accompagné le glissement à droite de la société.

Le second enseignement essentiel de ce scrutin est la difficulté de s'affirmer électoralement en tant que force spécifiquement bretonne, ce qui ne remet pas en cause la nécessaire expression politique de nos idées mais pose le problème de leur meilleure expression dans la période actuelle.

3. Se renforcer pour préparer l'avenir

La relation entre les meilleurs scores et l'implantation UDB montre la nécessité renforcer un outil qui demeure nécessaire, en toute hypothèse. L'assainissement financier, déjà bien engagé, doit être poursuivi et accéléré. Des concours extérieurs doivent être sollicités, d'autant que nous avons rencontré des sympathies marquées pendant la campagne électorale.

Cette action de renforcement du parti n'est nullement contradictoire avec la poursuite de la politique d'ouverture et du travail sur le terrain avec les forces qui se sont retrouvées dans les différentes « convergences bretonnes ». C'est de ce côté et avec ceux qui sont, pour l'instant, demeurés en marge, que nous envisageons l'avenir.

II Face au consensus

Sur le plan général, la droite est en place mais le PS est content. Il a gagné aux dépens de la gauche, pour avoir cherché son seul intérêt. Quant à la nouvelle politique, le PS avait préparé le terrain : abandon de la politique d'aménagement du territoire, abandon de la priorité à l'Ouest. Ce n'est pas dans l'opposition que le PS va tenter de faire passer les réformes qu'il n'a pas voulu faire au pouvoir.

Au niveau breton, nous seuls demandons l'extension des pouvoirs de « la région » et le retour de la Loire-Atlantique. Les problèmes – celui du développement de la Bretagne et de la lutte pour l'emploi en particulier – restent posés et risquent même de s'aggraver. Le rassemblement des forces progressistes bretonnes demeure plus que jamais nécessaire. Nous continuerons à nous y employer.



U.D.B.

SOUSCRIPTION :

Un acquis à consolider

A travers vents et tempêtes, le « Peuple Breton » est fidèle, chaque mois, depuis janvier 1964, à sa vocation d'informer, de réfléchir, de donner la parole. Rien de ce qui constitue la réalité bretonne ne lui a été étranger. Lors des coups de froid sur le mouvement breton progressiste, le « Peuple Breton » a continué à analyser, à proposer, à dialoguer. Aidez-nous à consolider ce point d'ancrage, à le préserver des tempêtes. Que ceux qui ne sont pas accablés sous les factures électorales nous donnent l'oxygène, c'est-à-dire l'argent dont nous avons besoin pour être, chaque mois, l'une des voix de la Bretagne qui ne renonce pas. Merci à ceux qui, ce mois encore, ont continué à nous aider.

4^e liste

Denes E., Rennes (50 F); Léon E., Rennes (50 F); Delalande Y., Saint-Malo (50 F); Person H., Brie (50 F); Rivière G., 91 Montgeron (100 F); Thierry J.P., Lorient (20 F); Pennec A., Quimperlé (50 F); Pelletier P., Paris (10 F); Castel J.P., Brest (20 F); Nouaille Y., Quimper (100 F); Brouassin P., 78 St-Cyr (100 F); Le Clainche E., Treffleau (50 F); Scarnière P., La Baule (100 F); L.O. Paimpol (100 F); Arzel H., Brest (20 F); Cousin P., Plogonnec (50 F); Davin P., 38 St-Egrève (100 F); Drouelle M., 91 Yerres (20 F); Le Ster L., Brest (50 F); Nicolas M., Rennes (100 F); Kersalé P., Dineault (100 F); Le Guillouzer L., Trégastel (50 F); Molac G., Plomodiern (50 F); Guillevic A., Belz (50 F); Marchand J.C., 37 Luynes (50 F); Quilléverlé M., 94 Limeil (60 F); Morvan P., 92 Clamart (30 F); Rémond I., St-Hernin (100 F); Verron R., Rennes (50 F); Cadouellan H., 77 Combs (40 F); Cedelle A., Rennes (40 F); Even G., Pludual (50 F); Cornec R., St-Nazaire (20 F); Leroux J.F., 28 La Loupe (10 F); Soubigou J.P., Pontivy (50 F); Sebillaud D., 94 Créteil (20 F); Jaouen J.P., Berrien (40 F); Guilio J.Y., Vannes (20 F); Le Foll, Grandchamp (20 F); anonyme « pour soutenir le P.B. » (150 F); total : 2.240 F; total général : 8.740 F.

En guise de sommaire...

Illustrées par notre couverture, les récentes élections sont analysées (p. 6-7), commentées (édito, p. 2), et donnent lieu à un débat ouvert (p. 19). Robert Pédron nous explique l'émergence de la notion de « pays » (p. 4). Notre dossier (p. 12-15) du mois est une étude minutieuse de l'enseignement du breton dans le Léon (par Mikael Madec) : une situation fragile et indigne d'une démocratie. Pobl Vreizh (p. 10-11), nous convie à la pêche au saumon et analyse la situation des Bantoustans d'Afrique du Sud. Trois « flashes » (p. 9) nous emmènent de Plogonnec - une école à l'abandon - au pont de Saint-Nazaire en passant par Paris, qui accapare une partie croissante des dépenses publiques. Culture et services se succèdent (p. 16-17) avant l'humour corrosif d'un Nono d'après le Carême. Nos lecteurs s'expriment aussi (p. 8).

Je m'abonne

le peuple breton

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
 - un réabonnement ☐
 - ordinaire : 100 F (1)
 - de soutien à partir de 120 F (1)
 - étranger : 135 F (1)
 - étranger par avion : 160 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM
Prénom
Adresse
a fait l'abonnement
à 100 F (chèque joint)

NOM
Prénom
Adresse
est à abonner au P.B.
recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

Permanences...

La récente campagne électorale a pu étonner par sa centralisation et par le chauvinisme nombriliste de la plupart des partis. Pas une affiche qui ne fut tricolore !

Il y a 120 ans, Marx notait déjà : « Les Anglais ont bien ri quand j'ai commencé mon speech en disant que notre ami Lafargue (1) et ceux qui avec lui supprimaient les nationalités, s'adressaient à nous en français, i. e. une langue que les 9/10^e de l'assistance ne comprenaient pas. Ensuite, j'ai signalé que Lafargue, sans s'en rendre compte, entendait apparemment par négation des nationalités leur absorption par la nation française modèle ». Ça continue.

(1) Futur gendre de Marx et représentant de la France à l'Internationale ouvrière de 1866.

2^e festival des petites productions agricoles

L'Association des salariés pour la vulgarisation des progrès agricoles (ASAVPA) organise les 10, 11 et 12 mai, à Trégourez, au parc des Expositions, son 2^e festival des petites productions et agricultrices d'avenir : élevages spécialisés, cultures spécialisées, technologies nouvelles, recherches et formations. Des pigeons de chair aux perdrix, en passant par les lombrics et les visons, une dizaine

d'élevages peu communs seront présentés.

Parmi les cultures spécialisées, on ira des plantes médicinales aux fruits rouges en passant par les noisetiers à fruit. L'homéopathie animale, les expériences de production biologique et la méthanisation font partie, entre autres, des technologies nouvelles présentes. A ne pas manquer !

Librairie du Marchallac'h

*Librairie bretonne
pour adultes et enfants*

21 rue Cie Barbé

22300 LANNION

Tél. 96.46.40.99

**porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox**

Fanch GRIFFON

4, rue duquay-trouin -
29100 douarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage

Le pays : une unité qui s'impose peu à peu !

Le pays est à la fois un espace géographique à aménager, à organiser, un espace économique à promouvoir, et un espace social et culturel à animer.

En effet, les institutions politiques représentatives ne garantissent pas à elles seules un mode de vie démocratique. La démocratie au sens où nous l'entendons n'est pas le pouvoir à quelques-uns, mais le pouvoir au peuple.

Même si l'élection au suffrage universel de l'assemblée régionale constitue un « plus », nous nous devons de dénoncer cette fausse décentralisation, notamment parce qu'elle ne prend pas en compte la dimension bretonne (refus de rattacher la Loire-Atlantique à la Bretagne) et qu'elle donne peu de pouvoirs à cette future assemblée régionale. La Bretagne doit penser son développement par un aménagement spécifique et une urbanisation équilibrée. La commune qui reste un niveau essentiel de la démocratie locale est souvent trop petite pour être efficace, le département est trop abstrait et rigide, c'est le pays qui s'impose comme l'entité la plus dynamique, la plus porteuse d'avenir, et aussi le relais privilégié entre la « région » et la commune. La notion de pays est d'ailleurs déjà reprise dans de nombreux cas : bassin d'emploi, entente culturelle...

1. Pour un développement équilibré de la Bretagne

Le tissu breton a déjà trop souffert de déséquilibres, subi trop de dommages !

Voulons-nous d'une Bretagne où de vastes réseaux de transports en commun déverseront des centaines de travailleurs dans des zones industrielles ? Ne sourions pas, c'est ce qui se fait en région parisienne, et si l'on regarde d'un peu plus près la région rennaise, l'exemple de l'usine Citroën. Des centaines d'ouvriers font jusque 80 km pour aller travailler en attendant bien souvent de s'installer plus près de leur emploi. Déjà l'Ille-et-Vilaine se confond économiquement avec le bassin de Rennes, dans une large mesure.

Dans les autres départements bretons, la tendance est aussi à la création de « technopôles » et le centre Bretagne se meurt dans l'indifférence générale ou plutôt, on l'enterre sous de beaux discours !

Il faut inverser ce processus (cela devrait d'ailleurs être le souci majeur de la future assemblée bretonne). La mise en valeur du pays était un axe essentiel pour un aménagement harmonieux et un développement équilibré de la Bretagne, l'UDB, comme la récente Convergence Bretonne, l'ont dit très clairement.

2. L'exemple du pays de Saint-Brieuc

A l'intérieur du pays de Saint-Brieuc, il existe des exemples de coopérations intercommunales réussies, mais aussi de nombreux exemples où les clivages n'ont pu être dépassés. L'esprit de clocher et les rivalités entre communes empêchent ou freinent des réalisations conformes à l'intérêt général ou encore suscitent des

surenchères mesquines et coûteuses : problème de l'eau, de l'assainissement, du traitement des ordures, des zones vertes, des structures culturelles.

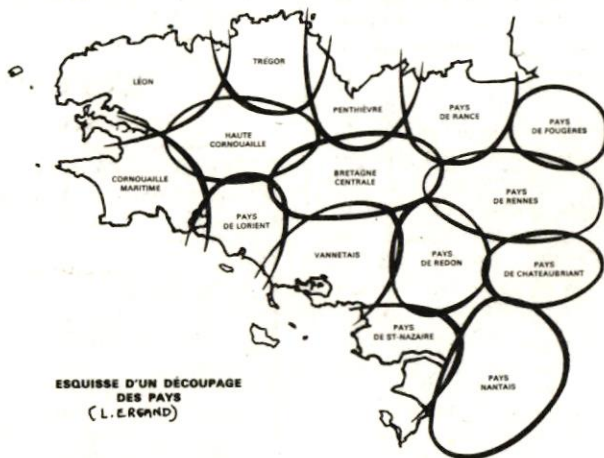
Mais actuellement, l'exemple le plus frappant est certainement celui des implantations économiques et commerciales avec la taxe professionnelle (source de revenus importante pour les communes). Dès que le bruit court qu'une entreprise cherche à s'installer dans le pays, chaque maire fait ses propositions, chacun essayant d'attirer « la poule aux œufs d'or » sur son territoire et y allant de la surenchère (terrain gratuit, diverses facilités, exonération d'impôt...). Le chef d'entreprise s'en frotte bien évidemment les mains et se vend au plus offrant.

Les communes riches ont bien sûr les moyens d'être plus attractives, ce qui implique qu'elles se développent et à l'inverse, les communes les plus pauvres n'ont pas les moyens d'être compétitives, elles ont bien du mal à attirer une entreprise, donc des emplois, des habitants, des revenus... Bien souvent elles s'appauvrissent et se dépeuplent.

L'aboutissement d'un tel système est la concentration et la centralisation de population et d'activité dans de grands centres urbains et péri-urbains. Dans le cas présent, les 5 ou 6 communes qui constituent l'agglomération de Saint-Brieuc.

3. Le pays : pour dépasser les clivages intercommunaux

Au contraire, des regroupements au niveau du pays disposeraient de moyens supérieurs à ceux des communes séparées pour des interventions dans le domaine économique : comité d'emploi, implantation, aménagement du territoire, création d'une cellule de prospection et relation avec les entreprises, réalisation d'équipements...



ESQUISSE D'UN DÉCOUPAGE DES PAYS (L. E. R. G. M. D.)

« Un comité » du pays de Saint-Brieuc

Dès aujourd'hui, des élus du pays de Saint-Brieuc (UDB, PSU) regroupés au sein de Convergence Bretonne, ont décidé de mettre en valeur la notion de pays.

Leurs positions seront inspirées par le choix d'une économie bretonne plus autonome et plus économe, soucieuse de développer l'emploi ainsi que les ressources naturelles et locales et de réduire les pollutions et gaspillages. Dans ce comité de pays, on retrouve des élus de Plœuc, La Harmoye, Trégueux, Saint-Brieuc et Plérin.

le peuple breton

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - 43 rue de Kerampont - 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : J. Gicquel ; secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.
Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : J. Le Guellec : tél. 98.43.01.37.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.R. : 66.132. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1986.

HUMEUR

Bébête Breizh...

ou

Bevet Chevenement ?

Le vendredi 21 mars 86, à la première séance du pseudo Conseil régional, Louis Le Penec (PS) terminait son intervention par un vigoureux « Bevet Breizh » ! (vive la Bretagne). Qu'est-ce qui l'emporte devant ce genre d'industrie ? Le bof ou le beurk ?

Voilà un homme qui a été le symbole de la (relative) générosité (verbale) du PS avant 1981 pour la culture bretonne (qui ne se souvient du projet de « loi Le Penec » ?)

Un homme qui a eu un rôle pas tout à fait ringard dans le parti au pouvoir pendant cinq années pleines (il a été le premier ministre de la mer). Il a même eu la force de dire merde quand son ministère a été sabordé).

Un homme qui a pu constater que la politique du PS pour la langue et la culture bretonne a été du même niveau que les restaurants du cœur par rapport à une politique sociale véritable (les 19 députés PS bretons n'ont même pas pu faire passer le mini-projet ras des pâquerettes du père Dollo !)...

Un homme enfin, qui dès son passage à l'opposition, voudrait se déguiser en hezbollah de la blanche hermine !...

Alors, le bof ? Tous les partis hexagonaux s'engagent « à fond la caisse » pour la culture bretonne quand ils sont dans l'opposition ou en campagne électorale. Le Penec avec...

Où le beurk ? Celui qui a un peu joué les ministres de l'amertume bretonne, sur le plan culturel, bretonnant lui-même, s'enfonce dans le jeu du mensonge. Dans le jeu de ceux qui refusent toute action efficace, en attendant la mort des dernières générations de bretonnants naturels et qui espèrent bien enterrer le problème breton de cette manière !...

Non, Louis Le Penec, ce n'est pas parce que tu n'es pas le plus tarte de la tribu que tu as le droit de prendre les Bretons pour des cons primaires !

D'autant plus que l'écroulement de la marine marchande, la disparition prévue de 90.000 emplois dans l'agriculture de la Bretagne dans les quinze ans qui viennent, et l'évanouissement des tentatives d'aménagement du territoire, la mise en place d'un pseudo conseil régional dans des conditions tordues ne créent pas les bases solides d'une Bretagne qui vive !... pendant la trêve pascale. Tu le sais bien. Alors un peu de pudeur.

D'autant que le nouveau président du conseil régional, le RPR Bourges, annonce dès le début que le rôle de la région est de « décharger l'Etat de ce qui l'encombre, lui le représentant d'un parti opposé jusqu'à hier à l'élection de l'assemblée régionale ». Alors, il n'y a pas de quoi pavoiser !

Joël GUEGAN

CHICHE

Ni droite, ni gauche ?

La raison avouée parfois par les « verts » pour ne pas participer aux listes « Vivre et décider en Bretagne », c'était le refus du clivage droite-gauche. M. Le Corvec, maire d'Etel (56) précise (OF) : « Je ne suis ni pour la droite, ni pour la gauche ». Il ajoute, dans le même journal : « Je soutiens les écologistes pour les régionales, mais les socialistes pour les législatives, à cause de l'enjeu ». Est-ce à dire que les « verts » ont deux langages, ou qu'ils ne considèrent pas le PS comme étant à gauche ? Résultat certain : personne n'a fait les 5 %.

La centrale baladeuse à Plouézec ?

Cette fois, c'est la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes-du-Nord qui veut « sa centrale », après avoir déjà obtenu des engagements financiers du département pour ses projets douteux d'aéroport et de port de commerce à Saint-Brieuc. L'argument reste le même : les retombées économiques. Nous avons déjà cité (PB de février, p. 7) les propos du président de la Chambre de commerce de Calais : « Quant au chantier de Gravelines, la plus grande centrale nucléaire de France, située à moins de 20 km de Calais, sa construction étalée sur 11 ans... n'a eu quasiment aucune retombée économique locale. Au contraire, elle a posé des problèmes d'après-chantier considérables ».

Les 60 milliards de francs que l'on engloutirait là seraient autant d'argent en moins pour l'industrie, la recherche, l'agriculture, c'est-à-dire pour la création d'emplois durables et utiles. Au moment où la pêche bretonne, la marine de commerce, l'électronique sont en crise, pourquoi ne pas exiger que la somme exigée par une centrale serve véritablement au sauvetage de notre économie. En choisissant Plouézec, la Chambre de commerce de Saint-Brieuc essaie de reprendre l'avantage sur celle de Morlaix, pour l'instant bloquée par le refus de Saint-Jean-du-Doigt. Elle croit avoir choisi un secteur à population vieillie, faiblement informée et peu combative. Réclamée par la droite du conseil général, approuvée par le PS et le PC, la centrale baladeuse dont EDF n'a pas besoin, en l'état actuel des choses, verra-t-elle le jour pour le seul profit des groupes industriels du nucléaire ? La réponse appartient surtout aux Bretons et en premier lieu aux habitants de Plouézec et des communes voisines.

PORTRAIT DU COLONISE :

30 ans déjà, et toujours actuel

Comme « Comment peut-on être Breton » de Morvan Lebesque, le « Portrait du colonisé » d'Albert Memmi est à lire et à relire. Il permet de mieux comprendre beaucoup de choses, tout en nous arrachant à la tentation éventuelle de faire de la Bretagne un absolu. Pour les militants de l'UDB du tout début, ceux qui ont participé aux luttes pour la décentralisation du Tiers-Monde, ce livre a été un moyen de comprendre les aspirations des uns, les comportements des autres.

Il nous montre aussi comment coexistent en nous, Bretons, le colonisateur méprisant et le colonisé sans initiative et rêvant d'appartenir au monde du colonisateur. Il nous a permis de voir ce qu'il pouvait y avoir de colonialiste dans les rapports Paris-Bretagne, culture dominante-culture dominée, sans pour autant faire l'amalgame abusif avec ceux qui furent longtemps privés de tous droits. Nous y reviendrons le mois prochain.

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'UDB.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex

Pour renforcer la Bretagne qui se bat... Rejoignez l'U.D.B. !

LEGISLATIVES

Participation

Malgré leur enjeu, les législatives n'ont pas drainé plus d'électeurs bretons vers les urnes que d'habitude : 20,8 % d'absentions pour une moyenne hexagonale de 21,53 %. Le pourcentage de votants est maximum dans les départements les moins urbanisés (Côtes-du-Nord, 83,4 % ; Morbihan, 79,71 %) et diminué dans les départements à agglomérations plus importantes (Finistère, 79 %, Ile-et-Vilaine, même taux, Loire-Atlantique, 76,52 %). Le pourcentage de bulletins « blancs et nuls » est élevé, 4,61 % pour la Bretagne entière (4,37 % pour l'hexagone). Le scrutin de listes bloquées tend à l'élever mais la multiplication des listes aurait dû ramener le pourcentage au niveau moyen de 2,5 %. Il y a là à la fois une refus des listes en présence et du jeu politique tel qu'il est proposé. Dans le Finistère, le taux tombe à 3 % environ mais il monte à 4,9 % en Loire-Atlantique, à 5,2 % dans les Côtes-du-Nord (pas de liste verte ?) et 5,3 % en Ile-et-Vilaine, où il y avait profusion de listes et enjeu droite-gauche moins marqué. Abstentions plus « blancs et nuls » totalisent près d'un quart de l'électorat (24,47 %), ce qui est tout de même élevé.

Aux régionales, peu distinctes des législatives, les taux sont comparables et viennent dans le même ordre, à peine amplifiés par la possibilité de protester sans risque : 3,03 % dans le Finistère, 4,56 % en Loire-Atlantique, 4,73 % dans le Morbihan, 5,4 % dans les Côtes-du-Nord, 5,66 % en Ile-et-Vilaine. Une analyse plus fine décèlerait peut-être s'il faut imputer une petite partie des « nuls » des Côtes-du-Nord au refus des « Bretons de droite » de voter pour une liste bretonne progressiste aux régionales, doublé d'une abstention aux législatives, droite-gauche.

La gauche qui s'affirme telle rassemble aux législatives 45,20 % des voix, contre 51,7 % en 1981 (« vague rose » et abstentions de droite), c'est-à-dire 6,5 % de moins, mais 3,3 % de plus qu'en 1978, et 1,25 % de plus que la moyenne hexagonale (43,95 %), ce qui est sans précédent. Cette gauche, toutes tendances ajoutées, est passée de 26,8 % en 1962 à 45,2 % et l'écart Bretagne-France, qui était de 4,56 % en 1981 au profit de la France, s'est inversé : + 1,25 % pour la gauche en Bretagne. Une représentation strictement proportionnelle aurait donné 16 sièges à la gauche. La proportionnelle à la plus forte moyenne lui en donne 15, tous au seul PS, selon l'objectif recherché !

Comme nous l'avions prévu (PB de mai 85), le mode de scrutin a bénéficié aux formations fortes (RPR-UDF d'une part, 21 élus, PS d'autre part, 15 élus), marginalisé les formations moyenne (PC, 0 élu) et laminé les petites formations. La campagne électorale elle-même, articulée sur un vote de type présidentiel, pour ou contre Mitterrand, a accentué la bipolarisation

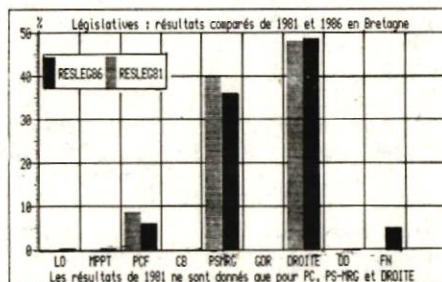
sation de l'électorat et le bipartisme, tendance observable depuis 1978.

Alors que, ramené aux suffrages exprimés (2.011.669), un député est élu par 55.880 électeurs, les 17.613 électeurs qui ont voté à gauche autrement que PS, ne sont pas représentés : mathématiquement, ils auraient eu droit à 3 députés ! Il y a donc eu 176.131 laissés pour compte des élections législatives, à gauche !



Les partis

Leur évolution est conforme à cette bipolarisation. A gauche, le PCF passe de 9,04 à 6,5 % ; l'extrême-gauche, plus présente, passe de 0,39 % à 1,72 % ; l'ensemble RPR-UDF-divers droite passe de 47,86 % en 1981 à 49,3 %, progression freinée par la présence, partout, de l'extrême-droite (5,4 % au lieu de 0,03 %), en partie rassemblement fourre-tout, en partie surgen de la droite « classique ».



	Extrême droite	Droite	PS-MRG	PCF	Extr.G.	Div.Gauche
B	5,4	49,3	36,4	6,5	1,72	0,56
F	9,7	53,59	31,6	9,8	1,5	0,99

Le PS-MRG qui était, en 1981, au même niveau en Bretagne qu'en France (37,8 et 37,6) prend 5 points d'avance en Bretagne, tout en reculant de 1,4 %, essentiellement aux dépens de la gauche « non socialiste », qui passe de 13,49 % (1981) à 8,78 %, soit - 4,71 %, comme s'il y avait eu un large glissement à droite : de la droite vers l'extrême-droite (près de 5 %), du PS-MRG modèle 1981 à droite (environ 6 %), de la gauche vers le PS (environ 5 %).

ET LES REGIONALES ?

Elles ne sont pas un simple décalque des élections précédentes, mais presque, comme le montre le tableau ci-dessous.

E.D.	Droite	Ecol.	PS-MRG	PCF	VDB	E.G.	D.G.
5,16	50,45	2,65	33,47	6,62	1,51	1,14	0,41

Législatives

0,24	+ 1,15	-	- 2,93	+ 0,12	-	- 0,58	- 0,15
------	--------	---	--------	--------	---	--------	--------

Les voix de « Vivre et décider en Bretagne » et des écologistes viennent, pour partie, d'électeurs qui ont voté PS aux législatives. Pour le reste, il y a eu de légers transferts, sans doute imputables à des questions de personnes ou de notables, mais qui ne peuvent être cernées que dans une analyse fine. D'autant que les électeurs ne sont pas tous les mêmes. Il y a eu un peu plus d'abstentions aux élections régionales (0,2 %) qu'aux législatives et certains n'ont voté qu'à l'une des deux élections. Mais ce sont des exceptions, le sens « giratoire » de la plupart des bureaux de vote rendant très difficile et apparente - la dérobade

devant l'un des deux scrutins. Les nuls sont un peu moins nombreux (4,52 %), ce qui est normal, les listes étant plus nombreuses. Les exceptions sont les mêmes : les Côtes-du-Nord (5,4 %) et l'Ile-et-Vilaine (5,66 %), ont plus de bulletins nuls, et en nombre légèrement plus élevé qu'aux législatives (+ 0,2 et 0,36 %).

Bref, la gauche recule mais le PS se maintient à peu près. La gauche, toutes tendances confondues (et en y incluant 2/3 des écologistes) atteint 44 %, soit 0,5 % de plus qu'aux législatives. Mais le PS fait moins, le PC légèrement plus,

l'extrême droite légèrement moins, et la droite un point de plus. Variations somme toute minimes et explicables, soit par les influences personnelles, soit par l'apparition de nouvelles listes (notamment « Vivre et décider en Bretagne » et écologistes) et la disparition d'autres (MPPT).

Avec une telle symétrie des 2 votes, il y avait peu de place pour le vote « breton » !

Les « rouges »

Les cantons de la gauche totalisent, dans toutes ses composantes et en y comptant les 2/3 des écologistes, plus de 50 % sont représentés en noir sur la carte. En dehors du bastion traditionnel de la Haute-Cornouaille, aux confins des trois départements bretonnants, la région brestoise, une partie du Sud-Finistère, la Basse-Loire et la banlieue nantaise, la région de Rennes et les banlieues est et nord, la région de Dinan (Josselin), la section de Loudéac (D. Chouat) et la région de Saint-Brieuc, restent à gauche, ainsi que l'essentiel du Trégor. Le scrutin proportionnel n'a pas modifié cette répartition désormais traditionnelle, révélée à chaque cantonale également. L'influence des nouveaux notables, Le Penec et Josselin, a légèrement étendu la zone de gauche habituelle. Cette carte ne montre pas que nombre de cantons, où la gauche était faible, voient une légère progression de celle-ci. Politiquement, cela n'a pas de grande signification, puisque ces différents courants n'ont plus l'occasion de se réunir pour un deuxième tour, ce qui accroît encore la concentration des voix sur le PS (idée de « vote utile »), de même qu'à droite les dissidents et le Front National perdent aussi des voix pour le RPR-UDF (Loire-Atlantique, Morbihan).

Les courants

Le RPR ne progresse pas beaucoup, malgré sa meilleure organisation et ses moyens financiers plus élevés : un nouvel élu dans les Côtes-du-Nord pour les législatives, et connaît un net échec en Ile-et-Vilaine (un seul élu). En Loire-Atlantique et dans le Morbihan, des notables RPR (Guichard) et UDF (Marcelin) ont assuré et l'union et une répartition des sièges favorable à leur formation. Aux régionales, cela donne peu de bouleversements par rapport au conseil régional de 1981. Le PCF passe de 3 à 4 élus en « région Bretagne » et obtient 1 élu en Loire-Atlantique. Le PS passe de 24 à 30 en « B4 » (pour 81 sièges) et obtient 12 élus sur 31 en Loire-Atlantique. L'UDF obtient 24 élus (contre 32 auparavant) en B 4, le RPR tombe de 15 à 13, les « divers droite » passent de 4 à 8 et les listes de Le Pen ont 2 élus (Morbihan et Ile-et-Vilaine). La Loire-Atlantique, de son côté, élit deux conseillers régionaux de cette tendance. Au total, dans les deux conseils régionaux, la gauche est légèrement renforcée mais largement minoritaire et il faudra compter à Nantes sur un candidat breton de la gauche alternative élu, en Anjou pour poser la question de la réunification de la Bretagne.

Les listes de convergence bretonne

Disproportion

Les listes bretonnes progressistes, auxquelles participaient des militants de l'UDB, ont, comme nous le craignons (voir *PB* de mars, édito) obtenu un résultat globalement médiocre. Absentes des panneaux publicitaires et de la campagne officielle à la télévision, arborant un sigle nouveau « Vivre et décider en Bretagne », manquant lourdement d'expérience et de moyens financiers, candidats sur des thèmes bretons qui pouvaient paraître saugrenus à un moment où l'enjeu défini par la propagande était « oui ou non au Président », nos listes sont passées largement inaperçues. L'absence de bulletin de vote joint aux professions de foi ont fait douter encore plus de la réalité et du sérieux de ces candidatures. Ajoutons que, à la suite d'erreurs préfectorales, des secteurs n'ont pas reçu de bulletins de vote pour les bureaux de vote eux-mêmes !

« Kember Breizh », lancé en novembre 85, n'a pu mettre en place ses listes qu'en janvier ou début février. Les individus et les différentes organisations participant à l'action ont eu certaines difficultés pratiques à coordonner le travail et à organiser leur propagande. Face à des campagnes très professionnelles et d'un coût considérable (de 500.000 F pour le PCF 22 à 5 millions de francs lourds pour les plus huppés), les quelques centaines de militants regroupés n'ont pas fait le poids, avec moins de 20.000 F pour la campagne non officielle.

Sans oublier l'effet d'échelle : présents pour la première fois sur toute la Bretagne, ils n'ont pu agir dans chaque canton, loin s'en faut, hormis l'affichage sur panneau officiel. Enfin, la présence de 6 à 12 listes provoquait à la fois une sérieuse concurrence et accroissait l'effet d'anonymat. En Ile-et-Vilaine, des électeurs sincères ont cru que les bulletins « Démocratie bretonne » étaient ceux de l'UDB, alors qu'il s'agissait de la liste de Yann Fouéré !

Départements	22	29	35	44	56
VDB	7.729	9.258	1.500	5.868	6.672
%	2,39	1,97	0,38	1,01	2,02
Listes	7	8	12	8	8

Dans chaque département

Le bilan est clair : seuls 30.211 électeurs (1,51 % des suffrages exprimés) ont voté pour ces listes, score très inférieur aux 5,6 % de l'UDB aux cantonales 79 et aux 3,6 % de la même UDB aux cantonales 85. Il est évident que la non-participation de l'UDB en tant que telle n'a pas permis de mobiliser ses électeurs habituels, tout en ayant permis d'en toucher d'autres.

On a vu comment, simple décalque d'une législative bipolarisée, l'élection régionale est passée inaperçue pour son aspect spécifique. Aussi est-ce aux législatives de 1981 qu'il faut comparer le résultat : nous avions fait 2,15 %, sur moins de la moitié des circonscriptions bretonnes. Les résultats de 1986 se situent à environ 25 % en dessous de ceux de 1981.

En ILLE-ET-VILAINE, avec la concurrence de la liste de la gauche démocratique et régionaliste de M. Phipponneau, des écologistes de la liste « Démocratie bretonne » et d'un total de 12 listes, « Convergence bretonne » est passée inaperçue (0,38 %), parfois confondue avec celle de Y. Fouéré (1), 0,52 %, pourtant largement distancée sur Rennes par Convergence. Amalgamée par la presse à la Ligue communiste et à Krivine, la liste n'a pu se faire entendre. Elle atteint 1,5 % dans certains bureaux populaires de Rennes.

En LOIRE-ATLANTIQUE, la liste Codesoc a rassemblé 5.060 voix (1,01 %), dans un contexte analogue, avec de légères pointes à 3 % lorsqu'il y avait des noyaux de militants actifs. Faute d'accès aux médias, chaque militant n'a pu apporter que 10 voix, en moyenne. Des sympathisants, des militants syndicaux se sont rassemblés autour de cette liste, présente dans un « gros » département de près de 700.000 inscrits.

DANS LE MORBIHAN, la pression continue du PS affirmant que la liste « Vivre et décider en Bretagne » allait faire passer un député de droite de plus a empoisonné la campagne. Le score a été abaissé par la candidature soudaine d'une liste écologiste bretonne avec Mme de La Bolardière. Les 6.672 voix rassemblées aux régionales, avec des pointes sur la région de Lorient (2,02 %) s'expliquent de cette façon.

DANS LE FINISTÈRE, où l'union était aussi complète, dans la gauche bretonne, que dans le Morbihan, la concurrence écologiste et l'énorme duel PS-listes de droite rivaux a éclipsé « Vivre et décider en Bretagne », (1,97 %), sauf dans les cas de bonne implantation PSU (Moriaix) ou UDB (14 % à Saint-Hermin).

DANS LES COTES-DU-NORD, 7.729 voix (2,39 %) pour Herri Gourmelen, c'est plus qu'ailleurs mais également peu par rapport aux scores habituels de l'UDB : près de 5 % sur le canton de Paimpol, près de 4 % autour de Lannion, Guingamp et Rostrenen, avec des pointes (Trébry, Grâces, Paimpol, Guingamp, La Chapelle Neuve) en fonction du travail de divers candidats. Les communiqués hostiles (les verts, Pobl, Autogestion-écologie) ou ambigus (Emgann) et les difficultés à passer les propres positions de la liste dans la presse, ajoutées au « forcing » du PS sur de prétendus désaccords au sein de la liste expliquent pour partie le résultat.

D'autres scores montrent qu'il y a là une tendance générale : les 2,12 % de la liste Phipponneau (MRG et ex PS) en Ile-et-Vilaine, les 3,21 % du PCF dans le même département, les 1,43 % aux législatives à Paris, de René Dumont, l'échec de Y. Cochet, l'autre leader écologiste dans le Nord, tout cela montre bien la difficulté qu'il y avait à faire émerger une gauche différente, à fortiori bretonne. La leçon est à méditer (voir p. 19).

J.J.M

ELECTIONS (Fin)

Poussée à droite et marginalisation

Par rapport à 1981, le glissement à droite approche les 7 %, en chiffres. Mais elle est en réalité plus forte : la droite de 1986 est plus à droite que celle de 1981, et la gauche est moins à gauche. Pour avoir « surfé » sur ce mouvement d'opinion, le PS limite ses pertes. Le PC, pour avoir évolué à contre-courant, voit les siennes s'aggraver. A un moindre degré, les listes « Convergence » ont souffert de l'ancrage à gauche que nous avons tenu à leur assurer. Ceci met en lumière l'irréalisme de nos espoirs électoraux attachés à notre démarche des régionales... Cela ne signifie pas qu'une coloration bretonne plus accentuée des listes « Convergence » n'aurait pas amélioré leur résultat. Mais, pour l'instant, cette valeur bretonne n'a d'impact que marginal. En L.A., les trois listes favorables à la réunification totalisent 6,02 % des voix alors que 63 % des habitants lui sont favorables.



COURRIER DES LECTEURS

Ne pas lâcher la proie pour l'ombre

En réponse à l'article de Paul Guéguénat paru dans le n° 267 du « P.B. », je tiens à exprimer mon avis. Je suis en total désaccord avec les velléités suicidaires qui traversent l'UDB en ce moment et cette volonté de se dissoudre dans un mouvement politique qui n'existe pas. Contrairement à Paul Guéguénat je pense que la mort d'une organisation implique la mort des idées qu'elle a contribué à promouvoir. Si l'UDB disparaît, c'en est fini d'un socialisme autonome pour la Bretagne. Un courant d'opinion ne subsiste que s'il existe une organisation porteuse. Il ne progresse que pour autant que progresse cette organisation elle-même.

J'estime donc nécessaire que l'UDB se redonne une structure forte (...). J'estime nécessaire que l'UDB renforce son implantation. Il est impératif qu'à l'issue des élections régionales et législatives l'UDB s'engage dans une intense et longue campagne d'adhésion et vise au minimum à doubler ses effectifs.

Contrairement à P. Guéguénat, je pense que l'UDB jouit d'un acquis théorique, électoral et militant porteur d'avenir. L'intérêt suscité, à l'occasion des élections régionales, par nos propositions contenues soit dans le « Programme d'avenir pour l'agriculture bretonne » le n° spécial d'Ar Strollad sur la « rentrée sociale de 82 », le

PDB, et de façon dispersée dans notre presse en témoigne. Encore faudrait-il prendre le temps de synthétiser et de rééditer tout cela.

La perspective de fusion avec d'autres organisations m'apparaît bien hypothétique. Il ne faut pas lâcher la proie pour l'ombre. La priorité des priorités est une UDB forte avec de nombreux adhérents.

Le débat autour du caractère dépassé ou non du slogan Bretagne = colonie, relève de la querelle byzantine. L'analyse objective et sans a priori de l'évolution industrielle, tertiaire, agricole et sociale de Bretagne au cours des trente dernières années nous en apprendra plus sur la Bretagne que des spéculations scholastiques sur le statut de la Bretagne par rapport à l'Etat français. C'est à cette tâche d'analyse et de proposition que nous devons nous atteler dans l'immédiat. Le programme d'avenir pour l'agriculture bretonne est un précédent qui devrait être suivi d'un programme d'avenir pour l'industrie, le tertiaire et la pêche bretons. Les éléments de ce travail existent à l'état dispersé. Il est urgent d'en faire la synthèse.

R. MARTIN, St-Omer-de-Blain

NDLR : Paul Guéguénat nous précise : « Je n'ai jamais employé le terme mort. Qu'on relise l'article en fonction de cette remarque ».

J'aime lire

le « P.B. »

Depuis mon virement de 170 F, je n'ai reçu qu'un « P.B. ». Je pense que tout va s'arranger car j'aime le « P.B. » dont les articles sont profonds et parfaitement écrits. J'ai le sentiment qu'on en profite encore mieux lorsque, par la force des choses, on vit à l'étranger.

Merci à tous ceux qui aident à l'élaboration du journal, et mes meilleurs sentiments.

G.H. BERLIN

En Savoie aussi ...

Je me permets de vous signaler que mes deux camarades et moi-même n'avons pas reçu le n° 265 de janvier 1986 du « Peuple Breton » (1). Nous avons renouvelé nos abonnements et soutien pour 1986, en décembre 1985.

Nous militons dans le Mouvement Régionaliste Autonomiste Savoyard et nous connaissons aussi les difficultés du bénévolat.

Nous présentons ici une liste MRS (Mouvement Région Savoie) en Savoie nord (Haute) et Savoie sud, aux élections régionales. Nous espérons avoir deux ou trois élus.

nombre de Savoyards n'étant guère favorables à la région Rhône-Alpes imposée.

Résidant en Savoie, je me fais un devoir d'aider les « Gwir » savoyards, mais je n'oublie pas le Bro Goz et je joins un chèque de 200 F en aide aux listes d'union soutenues par l'UDB. S'il est nécessaire de faire un choix : au profit de celles du Finistère (étant originaire de Douarnenez). Sinon à celles les moins avantagées financièrement.

Veuillez agréer, chers compatriotes, mes meilleurs sentiments bretons.

Marcel LAUTREDOU

(1) Nous avons reçu le n° 266 de février.



Sur votre agenda...

PORTE NEUVE A NANTES

Nantes (tél. 40.20.00.80).

Mercredi 9 et jeudi 10 avril, à 21 h, Jean-Claude François (sketches humoristiques).

Jeudi 15 mai, à 21 h, soirée Jacques Brel, projection du montage audio-visuel Brel, « Le souvenir au présent », suivi d'une animation en chanson vivante, par Jacques Barbaud, Denis Poilponce, etc.

Jeudi 29 mai, à 21 h, Sue et les Salamandres (rock-folk).

Récital

Ricet Barrier à Nantes

Salle Francine Vasse, rue Colbert, jeudi 22 avril, à 21 h. Locations : Le Bateau Livre, rue Jean Jaurès, tél. 40.48.63.58 ; Voyage au Fil, CRIJ, tél. 40.89.04.85.

Co-organisation de l'association nantaise des Foyers de jeunes travailleurs de l'Inter Amicales laïques. Contact : Christian Le Ny, tél. 40.20.00.80.

« Au Gai Tic-Tac »

31 av. de la Gare - QUIMPER

Tél. 98.90.31.24

12 r. Pasteur - ROSPORDEN

Tél. 98.59.21.42

1 r. des Forges - PONTIVY

Tél. 97.25.10.28

Les meilleures marques d'horlogerie Quartz

Toute l'orfèvrerie

Nos articles en Or à des prix très compétitifs

ATELIERS DE REPARATIONS

Demande d'emploi

Cadre socio-culturel, 43 ans, 2 enfants, formation INFAC, diplômé d'Etat C.A.P.A.S.E.-D.E.F.A. (= bac +3), 15 ans expérience direction gestion équipements + 7 ans direction librairie, CHERCHE, urgent, poste à responsabilités. Le Goff, 12 rue Paul Déroulède, 22410 Saint-Quay-Portrieux, tél. 96.70.46.76.

A Plogonnec, le provisoire qui dure, nous connaissons !

Combien de lecteurs du Peuple Breton se souviennent-ils encore en 1986, de ce que l'on avait appelé à l'époque l'affaire de Plogonnec, et qui fit les gros titres de bon nombre de journaux locaux et hexagonaux en 75-76 (voir P.B. n° 144-152-155).

Rappelons brièvement les faits. Le maire de Plogonnec s'opposait farouchement à la réouverture de l'école publique du bourg, fermée depuis une vingtaine d'années, et ce bien que nombre de familles désiraient voir leurs enfants scolarisés au bourg et à l'école laïque. Et il avait fallu toute la détermination et l'obstination conjuguées des parents d'élèves et des syndicats d'enseignants qui avaient été jusqu'à manifester à Quimper pour que l'école ouvre enfin à la rentrée 76. Et encore on se souvient dans quelles conditions ; l'école se faisait sous un chapiteau ouvert aux courants d'air et faisant eau de toutes parts.

Après cela, la municipalité réactionnaire de l'époque avait dû battre en retraite et avait consenti à l'implantation de classes mobiles sur un bout de parking en bordure de la route départementale. Et l'affaire s'était tassée, comme on dit, d'autant plus qu'on avait assuré aux parents d'élèves que c'était du provisoire, et qu'une école publique neuve serait construite au bourg.

Or qu'en est-il 10 ans plus tard ? Hélas, peu de choses ont changé, ce qui a provoqué ces derniers temps une réaction plus vive de la part des parents d'élèves.

En 1976, l'école comprenait deux bâtiments préfabriqués de deux salles de classes et un préau avec sanitaires, dont trois urinoirs, quatre WC, et trois lavabos, pour 53 enfants. Une salle était réservée à la cantine où étaient servis 32 repas. Les 53 enfants disposaient d'une cour de 400 m².

Actuellement l'école compte un peu plus d'une centaine d'enfants, et un bâtiment de deux salles a été ajouté pour les 41 enfants de la maternelle. Chaque jour 70 repas sont servis dans un pièce de 52 m² (dont 22 m² occupés par le matériel de cuisine). Il ne reste donc que 30 m² utiles aux enfants pour prendre leur repas.

Les sanitaires, toujours les mêmes, dont un WC bouché en permanence, sont particulièrement inadaptés puisqu'on a trois WC pour 41 enfants de maternelle, et un seul pour 70 enfants de primaire, sans compter le personnel d'encadrement. Lors des derniers froids, les canalisations étaient gelées et un seul WC en état de fonctionner.

La cour de 400 m² n'a pas grandi en même temps que le nombre d'enfants de l'école. De plus, elle est en pente et, à

chaque pluie, est recouverte de boue. Un transformateur EDF trône au milieu, et par temps de pluie, les élèves reçoivent des décharges électriques en touchant le grillage qui l'entoure. Son revêtement (de gros gravillons dépassent du goudron) est dangereux, et du 25 avril 85 au 14 février 86, on ne dénombre pas moins de neuf accidents graves ayant occasionné une intervention médicale et une hospitalisation.

Le chauffage des classes, assuré par des radiateurs électriques, ne dépasse pas les 8 degrés par temps froid, soit 10 degrés en dessous des normes minimales.

A cela, il faut ajouter également que la cantine et la garderie sont totalement prises en charge financièrement par l'association de parents d'élèves, puisque la municipalité ne verse pas un centime pour cela.

De plus, les deux institutrices de maternelle doivent se contenter d'une seule femme de service, à qui la mairie paye 22 heures par semaine (ménage compris) ce qui ne couvre même pas les heures scolaires pour une classe.

En 1986, on croit rêver, et Zola aurait pu trouver matière à ses romans, s'il n'avait campé ses héros au siècle dernier.

Depuis la création de l'école, les parents d'élèves n'ont cessé d'attirer l'attention des pouvoirs publics (mairie, conseil général...) sur les problèmes évoqués plus haut. En vain, puisque jusqu'à présent la municipalité s'est contentée de vagues promesses, mettant en avant la construction d'une école neuve, que l'on attend toujours.

Le mercredi 19 mars 86, las d'attendre, et pour fêter le dixième anniversaire de l'école, les parents d'élèves se sont mobilisés et sont allés manifester à Quimper, où ils ont été reçus par l'inspecteur départemental adjoint d'abord, puis par le directeur du cabinet du préfet du Finistère, et leur ont exposé leurs problèmes et leur désir de voir se construire rapidement une école neuve digne de ce nom.

Bien que n'ayant pas directement autorité sur les élus locaux, depuis la loi sur la décentralisation, les responsables rencontrés leur ont assuré qu'ils vont intervenir officiellement auprès du maire de Plogonnec (différent de 76, mais tout aussi réactionnaire).

Si l'entrevue a été positive, il n'en reste pas moins que nous attendons maintenant des résultats effectifs, et que nous resterons vigilants quant à la suite de « l'affaire ».

Philippe COUSIN
Secrétaire du bureau
de parents

« Les parisiens à l'assaut de l'Etat »

Qu'ils soient de gauche ou de droite, les élus parisiens savent pertinemment (même s'ils le nient quand ils sont à la barre) que la capitale est puissamment aidée par l'Etat dans plusieurs domaines qui coûtent fort cher aux métropoles de province. C'est vrai pour la police, les sapeurs-pompiers, les transports, les hôpitaux, la culture.

Le précédent gouvernement socialiste n'a pas manqué à la règle. Rappelons le contrat passé entre M. Quilès et M. Chirac pour la construction de dix mille logements sociaux en deux ans, les terrains libérés de bon gré par la SNCF et les aides que M. Lang a généreusement accordées à une foule d'initiatives culturelles parisiennes (même si elles ont été contestées). Sans compter les grands chantiers du président. Paris se transforme, foisonne, s'enrichit et rayonne alors que les impôts des Parisiens tendent plutôt à diminuer.

MM. François Mitterrand et Jacques Chirac continueront à favoriser cet essor sans précédent. Il serait imprudent qu'ils l'effichent trop ostensiblement.

MARC AMARROISE-RENDU.



le nouveau
peintre
en
lettres

48, rue du Dourjacq
29200 BREST
Tél. : 02.61.41

La gratuité du pont

Où en sommes-nous ? Les grands moyens d'information observent le silence ou des demi-silences. Le problème gêne énormément malgré nos 5.000 signatures et les motions votées dans les conseils municipaux de Saint-Nazaire, Montoir-de-Bretagne, Paimbœuf, Saint-Malo-de-Guersac, Saint-Père en Retz, Saint-Michel-Chef-Chef, etc. Malgré également les associations qui nous ont accordé leur soutien.

Une entrevue a été demandée à M. de Cosse-Brissac. Et bien, dans un courrier récent, le président du conseil général nous fait connaître qu'il n'envisage pas de nous recevoir.

Il est vrai que le pont rapporte aux actionnaires privés. Argument qui sensibilise également MM. Michel Almazor et Etienne Garnier, élus de Saint-Nazaire, qui ont voté contre la gratuité. L'UDB poursuit ses démarches pour faire disparaître la frontière du péage.

POBL VREIZH

Glizh-Arc'hant

Romant kazetenn diembann,
gant Fanch Treger

dekvet rann :

Eoged ar stêr Leger

« Kregin a ra ar pesked, Erwan ? » eme Jarlig ar C'halez o tremen war bont Tonkedeg da Erwan ar Sidaner, e amezeg, a oa o pesketa un tamm pelloc'h dindan mogerioù uhel ar c'hastell kozh.

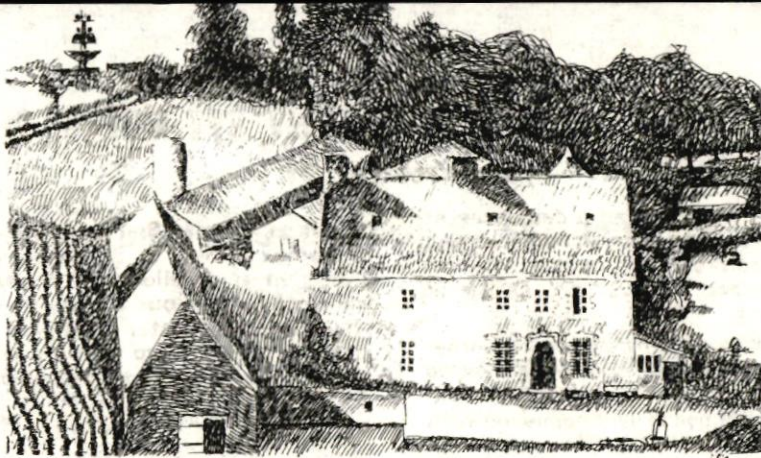
— O ! na reont ket da, Jarlig, n'eman ket an avel er roud vat ha re yen eo an amzer c'hoazh, eme heman.

Ha gant ampartiz ur pesketaer kozh e taolas e loa er stêr ha neuze, goustadik, en ur drein dornikell e voulded e rollas e linenn war ar ganell tra ma troe e loa en dour evel ur valafenn liesliv o kammigelan.

Yaouank tre en doa desket Erwan pesketa. Evel holl ganfarded ar geriadenn o vevan nepell eus al Leger en doa kroget gant ur berchenn gorzenn, un tamm neud hag ur spilhenn gemenez kammet he beg dezhi. Loched a veze tapet gantan hag un darz bennak gwech ha gwech all. Diwezhatoc'h e oe prenet dezhan ur berchenn wirion e bambouz hag ur moulinet bihan ti Potin e Lanleger. Nag a stad a oe ennan en deiz-se ! Adalek neuze ez eas da besketa siliou ha dreist-holl dluzhed gant buzhug teil marellet e-pad ar goanv, kelien, lamperien, skrilhed, c'hwiled raden pe c'hwiled gwern e-pad an hanv. Kenteliet e veze gant un amezeg dezhan, ur pesketaer dispar a sante ar pesked evel ma sant ar c'hazh al logo-denn. Tamm ha tamm en em lakeas ivez da besketa eoged.

Pesketaerien eoged ar stêr Leger a oa anezh (hag a zo anezh bepred) ur seurt noblans e touez an holl besketaerien. Ret eo bezan tuet, bezan akuit evit bezan degemeret er rummad-se. Ha kaout arc'hant awalc'h ivez da baean ur gartenn gant un timbr ispisial ha neuze ur stalabard ker : ur berchenn solud e neud gwer pe e gwer leun, ur moulinet bras, loaioù a-bep seurt ment, a-bep seurt stumm hag a-bep seurt liv, pesked bihan mellek anvet « devon » ha neuze loched, chevr ha bep seurt loened bihan e plastik hep kontan an higennoù pe ar c'hridi, ar plom, an nilon hag eveljust ar bidev, ur vazh-krog lemm he beg a vezer kustumet da welout war choug ar besketaerien eoged.

« Na servij ket, se zo en e wad » a lare e dad pa gomze eus Erwan. Ha gwir e oa. E-pad an nebeut bloavezhioù tremenet gantan e Paris e kemere bep bloaz eizhteiz gonje e dibenn miz c'hwevrer pe e penn kentan miz meurzh pa zigore ar besketaerezh evit dont d'ober an digoradur en e vro c'henidik, war ribl stêr e



vugaleaj. Ha breman pa 'z eo retornet da Vreizh ne c'hwit kammed an devezh bras-se.

Kurius awalc'h eo planedenn an eoged. Ganet e ruzelennou, adstêrioù ar stêr vras e tiskennont d'ar mor, yaouank c'hoazh, hag eno dre ma eo fonnus ar boued, e kresk o ment hag o fouez. Neual a reont pell ouzh aodou Breizh war-zu hanternoz Amerika betek raz Davis pell du-hont etre douarou Kanada ha Groenland. Hag ur bloavezh pe zaou goude, deuet da vezan pesked gour, e tistroont, int ivez, d'o bro c'henidik da stêr o bugaleaj. Mervel a ra kalz anezho, eveljust, e-pad ar veaj hir-se. Hogen, meur a hini a zigouezh betek hor aberioù ha goude, tamm ha tamm, eus an eil lamm-dour d'egile, eus an eil skluj d'eben e neuiont etrezek an andon. Ne vez ket gwall aes alies tremen ar sklujoù daoust ma 'zeus bet graet gant ar besketaerien « skeuliou eoged », pep pazenn anezho o vezan e gwirionez ur poullad dour. Da ziwall o devez ivez rak ar saotradur. Klask dour yac'h en ur wazh nepell eus ar stêr vras, setu aze o fal rag deuet int aman da nodin. Kempenn a ra ar femelenn he neizh e grouan strad ar stêr. Kerket m'he devezhe taolet he had ennan e strink e far e laezhenn war an had. Eus ar viou-se e tifluko un nebeut mizioù goude ar munus gant o sac'h-mager dindan o c'hof. Kreskin a ra ar re-man tamm ha tamm. Anvet e vezont neuze glizig. Hag un devezh e teu c'hoant dezho ivez d'o zro da zizolein bedou nevez hag ez eont a vandennadoù da heul red an dour betek genou ar stêr...

Hiziñ na oa ket gwall vat an traou. Kaer en devoa Erwan skein e voued arze e-barzh ar stêr, netra ne zeue da gregin ennan. Tremenet en devoa kan-dour milin ar c'hastell, hini Traon Morvan, hini Kergrist. Gwelet en devoa pesketaerien ken dichansus hag ena. Klevout a rae breman otoioù o tremen war hent Pluned du-hont. « Erru on tost da Loser, emezan ! » Ahont, en tu all d'ar stêr, e-kichen ur roc'hell eonek e ouie e oa un toull mat. Skein a reas eta e voued e-barzh. Netra ! pa oa o pakata e linenn hag erru noman e-kreiz ar rinier e santas ur sachadenn sec'h. Ar reun a stennas a-greiz-holl hag al linenn a yeas a-enep da red an dour. Tridal a rae kalon Erwan. « Krog eo ! emezan ». Ha neuze goustadik en em lakeas da rollan e linenn evit digas ar pesk davetan. Pa oa erru tost eus ribl ar stêr heman a reas ul lamm war an tu all en ur zispakan e benn hag e lost gwenn arc'hant. Buan ha buan e tieubas Erwan krog e voulded evit laoskoat al linenn ha rein reun d'ar pesk a oa breman o pellaat

war-zu ar roc'hell. Neuze, war e bouez, Erwan a grogas adarre da bakata e linenn. Ret e oa skuizhan ar pesk evelse a-raok klask tennan anezhan er-maez an dour. Na oa ket un dra aes rak krenv eo al loened-se ha barrek int da derrin al linenn ma na vez ket akuit awalc'h ar pesketaer.

« Arabat dezhan mont en tu all d'ar roc'hell, a sonje Erwan, ret eo din digas anezhan war an tu-man. Ale ! deus 'ta loen fall a huche mab Glizh-Arc'hant ». Met an eog ne felle ket dezhan sentin.

Bourbouilhan a rae an dour breman en dro d'ar roc'hell ha ne oa ket seblant gwall vat kement-se.

Ober a reas Erwan daou pe dri gammed war an tu dehou ha, beg e berchenn pleget gantan evel ur wareg, e tigasas, tamm ha tamm, an eog betek kreiz ar stêr.

« Breman, emezan 'vo posupl din diskuizhan un tamm ! ». Na oa ket echu e sonj gantan ma santas un taol frap ken krenv ken e oe darbet d'e berchenn diflipan eus e zaouarn.

« Holla 'vat ! emezan, erru eo poent diwall 'm eus aon ! ».

Abaoe un hanter eur bennak e oa ar pesk o stourm evit e vuhez e beg linenn Erwan ha dont a reas da sonj da heman eus Santiago, ar pesketaer kozh bet taolennet gant Ernest Hemingway en e levr brudet « An den kozh hag ar mor ». Eveljust, Erwan na oa ket ur pesketaer kozh nag an eog ur pesk-kleze. Kouskoude ar c'hrogad etre an den yaouank hag ar pesk a oa fromus kenan da welout e sioulder traonienn al Leger ur beure-vezh c'hoanv.

Ober a reas ar pesk un taol frap all adarre ha goude e klaskas tec'hout dindan ribl ar stêr. Neuze, Erwan ar Sidaner a sachas anezhan goustadik betek kreiz ar rinier. O vezuzin e oa breman. Horellan a rae evel ul loen mezh o klask e hent. A-greiz-holl e troas war lein e gein o tiskouez d'an oabl luc'hedenn wenn e gof sklaer. Toastaat a rae d'ar pesketaer a-bouez al linenn paketet goustadik hag ur wech degouezhet dirazan e tapas heman e vazh-krog staget war e choug hag e sankas he beg lemm e korf ar pesk bras.

Ha neuze, ur c'hwezenn yen war e dal, e zivhar o krenan dindanan evel ur barr delioù, Erwan ar Sidaner a sachas an eog er-maez ar stêr tra m'en em lede war c'horre an dour ur veradenn wad.

(da vezan kendalc'het)

Notennoù : adster : stêr vihan hag a ya e-barzh ur ster all brasoc'h egeti ; munus : peskedigoù nevez-c'hanet ; glizig : eoged bihan ; pesk-kleze : espadon.

AR GWIRIOU NE VEZONT KET ROET

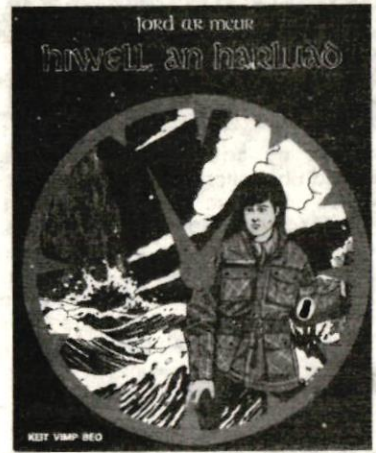
Kemeret vezont

Evit ar wech kentan o deus asantet ar varnerien e komze an damallidi hag an dested brezhoneg dirak al lez-varn hag aotreet ez eus bet dezho ur jubennour.

D'an tri a viz c'hwevrer e oa barnet en Oriant Gwenole Bihannic ha Padrig Herve - emsaverien evit an divyezgezh - evit bezañ livet pannellou-hent ker Lanester. Per Denez, bet galvet evel test, doude bezañ lavaret pegen fromet e oa da gomz e brezhoneg, evit ar wech kentan, dirak ul lez-varn, a verkas an dislavarañ a zo gant Bro-C'hall, sanset a-du gant an divyezgezh evit pep bro nemet evitl hec'h unan. Ret eo anzav e talvez an ober. Arc'hant a vo roet gant Kuzul Breizh, kuzulioù deper-

tamantou Penn ar Bed hag Aodou an Hanternoz. Ministr ar Sevenadur a zo a-du gant ar pannellou-hent divyezhek war vord an hentou. Ar « Rallye », ur stal-veur eus Lanester renet gant Prezidant ar CELIB, a zo prest da lakaat pannellou ha skritelligou divyezhek. Ar brezhoneg e lez-varn an Oriant a zo un dra skouerius, un taol-diaraok. Dirak tu-kleiz ha tu-dehou Bro-C'hall, na servij dezho sevenadur Breizh nemet evit ober promesaou, ez eo ret derc'hel sonj eus un dra : pa vez ar Gwir gant ar Vreizhiz arabat goulenn, ret eo kemer. Ha kalz a draou a chom da gemer c'hoaz.

A.L.



Kentan bandenn dreset savet gant Jord ar Meur. Faltazi' forzh pegement. Bez eo heman an 28vet levr embannet gant « Kelt vimp beo », oaled ar re yaouank, 29112 Brieg. 35 Lur.

AFRIKA AR SU : 3) HIRIO,

Gant Milig Guerveur

En deiz a hiriv, ez embann « Nederduiste Gereformeerde », unan eus ilizou afrikaan ma kaver meur a zen eus an tu dehou pellan enni, ne vije ket unan du Krouadur Doue...

E 1961, goude ur referandom, en em zistag an Unvaniezh diouzh Breizh-Veur da vat. Dont a ra da vezan « Republic of South Africa ». Trec'h an Afrikaanered an hini eo war ar Sudafricaned o orin breizhveurad enta. Hogen, evel ma wel-lomp bemdez, n'eo ket lavarout ez eo echu gant ar brezel...

Diorennadur an Apartheid

- 1948 : Strollad Broadelour Afrikaan e penn ar Stad.
- 1949 : Bihannaet e vez gwirioù perc'hennan en Indeziz. An dimezin etre Europiz ha Nann-Europiz a zo difennet. (Mixed Marriages Act).
- 1950 : An darempredou reizel etre ar re-wenn hag an holl re all a zo difennet. (Immorality Act). (Difennet oant bet endeo gant ar re zu e 1927).
- 1951 : Tennen e vez gwirioù keodedel digant an hironed eus Rannvro ar c'h-Kap.
- 1952 : Bihannaet e vez gwirioù annez an Nann-Europiz e kelc'hennadou miret strizh d'ar re-wenn.
- 1953 : Hanbarzhadur e lec'hioù boutin.
- 1955 : Hanbarzhadur en dilec'hiata. (Kirri-tan boutin... hag all).
- 1959 : Lodennadur etre ar Skoliou Meur evit ar re-wenn hag ar re-all.
- 1963 : Kregin a ra politikerezh ar Bantoustanou.
- 1970 : Ar re zu a rank bezañ ur « pass » bepret ganto (Pass Low). Un tamm paper an hini eo evit testennin eus o broadelezh. (Influx Control).

Ar re zu hag

Ar Bantoustanou

Ar Bantoustarioù a zo 13 % eus Afrika ar Su ha 50 % eus he douarou strujek. (E Afrika ar Su ez eus un-toullad mad a c'houelec'hioù). Kemet a binvidigezhioù mengleuziek enno hag e lec'h all ; nemet n'int ket bet lakaet da vezan labourer betekhen. Etre 90 % ha 95 % eus an dud a zo o vevan war ar maez. Emaint o ren ur vuhez henvoazel. Ar re wenn a zo ral kenan enno, nemet e Transkei ma kaver 5 % a dud gwenn enni. 12 yezh bras a vez komzet er bantoustannou. Tost 50 % eus ar re zu a zo o vevan er Bantoustannou. (75 % epen kentan ar c'hantved).

War lerc'h brezelioù Shaka (1815-1850), penn ar Zouloued, e voe resisaet douarou ar v-Bantoued. « Emglev » a oa bet kenetre ar v-Boered, Breizh-Veur, ha meuriadur ar re zu. D'an amzer-se, ne veze ket lakaet an traoù dre skrid. Gwelloc'h e kave d'ar v-Breizhveurig derc'hel gant en Hengoun e darempredou gant ar re zu. O vezan ma sonje dezho, ne oa ket tu d'ar re wenn ha d'ar re zu bevan a-gevret gant an dishenvel ma oa peb sevenadurezh an eil diouzh eben, e tiviziont lakaat douarou ar re zu da vezan tachennou-mir. Da lavarout eo difenn diouzh ar re wenn bezañ perc'hennet warno. Hogen, strewet e oa an Afrikaanered un tamm e pep lec'h abalamour d'an Trek bras. Ar bevennoù a rae gwel d'ar re wenn, evel-just. Chomet int tost damhenvel adalek an amzer-se. Setu perak e kaver en deiz a hiriv Bantoustannou zo gant toullou « gruyère » e-barzh ; evel m'he dijet krignet ul lodenn vras ha gwenn keuz ar re zu... Ar skouer splannañ a vez a zo hini ar Bophuthatswana. Azgoulenn an adunvaniezh a zo a-bouez kenan gant pennoù ar Bantoustannou.

Abaoe donedigezh an Afrikaanered e penn an traoù e 1948, ez eo bet resisaet statut ar Bantoustannou. Sonjal a ra dezho,

e tlefeñt dont da vezan broioù gwirion ; da gentan emren, ha da c'houde distage diouzh Afrika ar Su. Nemet, chom a rafe an holl vroioù-se kengevret e-kenver an ekonomiezh. Graet e vefe anezho ur seurt Marc'had Boutin eus Afrika ar Su.

E 1970 eo bet lakaet an Transkei da vezan emren (Ne gredan ket lavarout dizalc'h). En 1963 e oa bet savet Breujoù Transkei endeo. 65 penn hengounel ha 45 dilennad a oa e-barzh. E 1972 ez eo tro « ar Ciskei » (« Xhosaeg » evel e Transkei), d'ar c'h-Kwazulu (Zouloueg), d'al Lebowa (Sothoeg an hanternoz), d'ar c'h-Gazankulu (Tsongaeg), ha d'ar « c'h-Qwaqua » (Sothoeg ar c'hreisteiz). Diwar-benn ar Bantoustannou, ne gomz ket gouarnamant Pretoria eus Apartheid, med eus Diorennadur Liesvroadel. Komz eus broadou ar re zu, n'eo ket direizh, n'eus forzh penaos, tamm ebet ! Pa vije an holl dud du o vevan er Bantoustannou, ne vije nemet ganto kudennoù ar broioù is-diorennet, netra ken. (Ne 'eo ket lavarout e vije neuze dister tra koulskoude...). Hogen, gant ar paour ma oant ez eo abaoe pell endeo he doa bet ul lodenn vad anezho kuitaet ar Bantoustannou da labourat evit ar re wenn.

Aet e oant bet da gentan da zevezourienpe vevelien e atantou ar v-Boered. E XIX ved kantved e oa deuet bras ezhomm a labourerien gant ar Reveulzi llinerezhel, en mengleuzioù (hag a zo 70 % goune digezh Afrika Su), se el labouradegoù. Kenderc'hel a reont da loc'ha ar Bantoustannou, hag int-i d'en em vernlan e kozh-karterioù (Townships) tro dro d'ar c'herioù bras. N'eus ket a labour evito : 22 % eus an dud a zo dilabour e Afrika ar Su.

Glask a ra bepred ar c'h-ouarnamant dedennan teknisianed europad da labourad e Afrika ar Su, dre rein dezho a-bep seurt aezamantou evit bevan er vro. Kinniget e vez, da skouer, ur vilhetenn-veaj tost evit netra dezho. Met an ezhomm a zo bras, hag en desped, youl a-enep sindikadoù labourerien ar re wenn, e teu da vezan plas ar re zu brasoc'h brasen en embregerezhioù.

(da vezan kendalc'het)

UN CONSTAT SEVERE SUR L'ENSEIGNEMENT DU BRETON DANS LE LEON

S'il est un critère de démocratie dont traditionnellement on ne se soucie guère en France, c'est bien celui du traitement des langues minoritaires, quel que soit le nom qu'on leur donne. C'est peut-être bien le seul terrain sur lequel la France est très en retard du point de vue des libertés collectives sur les pays du bloc de l'Est européen ! La comparaison est malheureusement tout à son déshonneur.

Qu'en est-il exactement de l'enseignement du breton, voire en breton ? L'impression générale est que, après quelques progrès, les mesures prises mises en place par M. Chevènement en tant que ministre de l'Education à Paris, vont toutes dans le même sens, s'agissant du breton : sa **marginalisation**, voire son **évacuation**. On est bien loin des beaux discours démocrates et du « respect des différences ».

I Une enquête de l'Union des Enseignants du breton

Cette association à caractère strictement professionnel, a voulu en avoir le cœur net. Une enquête très poussée a été menée dans le Léon, dans tous les types d'enseignement, sur les moyens et les effectifs. Une conclusion s'impose. L'ensemble est d'une **ambition très limitée**, lacunaire et bien **fragile**. Et par ailleurs le recul est marqué en un an, par rapport aux résultats de la même enquête faite dans le Léon déjà en 84/85.

Voyons d'abord la méthode de recherche. Les adhérents de l'Union ont adressé une circulaire à tous leurs collègues des établissements secondaires. Pour le primaire, contact a été pris avec les conseillers pédagogiques du breton. Là où les données étaient trop peu nombreuses, l'enquête s'est poursuivie par téléphone.

Certaines réponses n'ont pu être obtenues, mais la proportion de chiffres précis est importante et ô combien éloquent leur analyse.

1. Les écoles Diwan

Qu'en est-il en Léon des écoles Diwan, les seules à assurer un enseignement en breton, avec des introductions progressives du français dans le primaire ?

Elles progressent doucement dans la région de Bretagne qui a vu la **première** d'entre elles, il y a de cela près de 10 ans, et qui en compte le plus grand nombre. Six écoles y scolarisent actuellement 135 élèves, contre 105 en 84/85. Cinq d'entre elles voient leur effectif progresser, et quatre ont d'ores et déjà une solide expérience de l'enseignement primaire.

Le problème des écoles Diwan est par ailleurs assez bien connu. On peut même dire que les médias s'en servent comme d'un **écran** qui leur permet peut-être d'occulter les problèmes de l'enseignement du breton en général. Il est tout à fait normal que les médias parlent fréquem-

ment des écoles Diwan. Mais anormal de réduire à elles l'effort d'enseignement du breton.



2. Les écoles primaires

Le cadre réglementaire régissant présentement la place du breton dans les écoles primaires est à tout le moins **flou**, et (volontairement ?) **contradictoire**. Il est en principe possible de « faire » jusqu'à 3 heures de breton par semaine, dans une école ordinaire. Mais, par ailleurs, les nouveaux « horaires Chevènement » ne lui font **aucune** place ! On comprendra que cette incohérence voulue ?) en a découragé plus d'un.

De plus il faut distinguer soigneusement les deux types d'écoles où prédomine le français.

3. Ecoles primaires publiques

Les écoles publiques du Finistère disposent d'un conseiller pédagogique et de quatre instituteurs détachés (Mais le poste du secteur de Châteaulin est actuellement non pourvu) travaillant à temps plein à la promotion de l'enseignement du breton. En fait la situation n'est pas très brillante. Le matériel pédagogique mis à leur disposition est **inexistant**. La dotation censée faire face à leurs déplacements est très insuffisante : 2.000 km/an. Ajoutons une **instabilité** certaine des animateurs, vite découragés par ces insuffisances. Tout cela ne concourt pas à mettre sur pied un dispositif sérieux. Par ailleurs les instituteurs publics ont la possibilité de participer à quelques stages de breton sur leur temps de travail.

Pour le Léon, nous n'avons pas pu avoir l'ensemble des effectifs de cette année. En gros il semble qu'ils se maintiennent. Mais une instabilité certaine existe là aussi. **Rares sont surtout les écoles où existe une continuité de l'enseignement.** Or si un enfant apprend vite une langue dans sa petite enfance, il l'oublie **tout aussi vite**. L'impression générale est d'une grande proportion de coups d'épée dans l'eau symboliques.

Voici les établissements où le breton se maintient globalement : **Brest** : écoles Guérin, Nattier ; à **Morlaix** : C. Caer (maternelle) ; **La Martyre, Plouguin, Roscoff, Sainte-Sève** (mat.). Précisons que dans quelques écoles l'enseignement du breton est assuré par des intervenants extérieurs, y compris un professeur du secondaire... privé, agréés par l'inspection.

Voici, toujours en comparant cette année à la précédente, les écoles où un enseignement du breton a été créé, semble-t-il : **Brest** : écoles de Penn ar Creac'h, Queliverzan et Jean Perrin ; **Morlaix** : écoles J. Jaurès et E. Zola ; **Le Relecq-Kerhuon** : Kergleuz et J. Moulin ; écoles de **Plounéour-Menez, Trezillide, Lannilis, Guipavas** (L. Pergaud), **Commana, Saint-Sauveur** et à **Guilers** (Penn ar C'hoad).

Voici celles où il y a une baisse sensible de l'enseignement : **Brest** : écoles Dupouy, J. Prévert, Petit Paris. Dans d'autres cet enseignement a disparu : **Le Pilier Rouge** (Brest), **Lampaul Plouarzel, Saint-Martin-des-Champs** (école du Binigou), **Saint-Vougay**.

A notre connaissance, **aucune école ne propose du breton à tous les niveaux**, et la plupart n'en ont que dans une ou deux classes. Le plus souvent le breton y est alors enseigné à raison d'une heure par semaine en moyenne. On voit que **les objectifs sont très loin d'être ambitieux**. A raison d'une heure par semaine, une année en passant, et sans aucune continuité ni progression, on peut parler davantage de **sensibilisation** que de véritable enseignement, si celui-ci n'est pas pris en charge par la famille également.

Dans l'ensemble il y a une légère progression du nombre d'enfants concernés. Quelque 900 l'an dernier. Probablement un peu plus d'un millier cette année.



4. Ecoles primaires catholiques

Les instituteurs privés semblent avoir été beaucoup plus sensibles que ceux du public aux contradictions réglementaires. La chute est de l'ordre du tiers dans le Léon et serait proportionnellement plus importante sur l'ensemble du Finistère.

Les écoles primaires catholiques n'ont pas de dispositif institutionnel de soutien à l'enseignement du breton : pas de formation continue sur le temps de travail, pas d'animateur à plein temps. Seule une conseillère pédagogique s'est vu confier **presque clandestinement** l'animation du breton dans tout le département à l'ombre de celui des mathématiques. Disons tout de suite que l'enthousiasme, et la **stabilité**, de cette personne font plus que l'ensemble du dispositif public, au moins dans le Léon.

Voici les écoles privées où existait un enseignement de breton l'an dernier, et

ENQUETE

où il a disparu : **Bourg-Blanc** (Notre-Dame), **rignogan**, **Saint-Pol** (La Clarté), **Kernoues**, **Guimiliau**, **Guissény**, **Plouzevé**, **Landeda**, **Landerneau** (Saint-Julien), **Loc Eguiner**, **Mespaul**, **Pleyber-Christ**, **Plouarzel**, **Plouédern**, **Plouénan**, **Plouguerneau** (Grouanec), **Plougoulm**, **Roscoff**.

En gros il s'agit d'écoles où un instituteur seul faisait du breton, et ne se sentait probablement guère épaulé par ses collègues. Ajoutons que certains directeurs ont profité de l'occasion pour faire cesser un enseignement qu'ils voyaient d'un mauvais œil, ainsi au **Grouanec**. **Tout ceci est un recul considérable.**

L'enseignement du breton a progressé nettement dans les écoles suivantes pour lesquelles nous donnons les effectifs de l'an dernier et ceux de cette année des élèves concernés : **Carantec** (17/42), **Plabennec** (164/271), **Plouescat** (12/26), **Plouguin** (19/56), **Porspoder** (14/23).

Un enseignement solide semble avoir été mis en place dans deux écoles, la maternelle de Kerbonne (Brest) : 141, et une de **Plouzané** (76).

Dans d'autres écoles, certains instituteurs ont cessé, alors que d'autres continuent. Avec pour conséquence une chute des effectifs : **Le Drennec** (83/26), une école du **Relecq** (73/22), **Kersaint Plabennec** (87/22), **Cléder** (?/25), **Ploudalmézeau** (376/318), **Lesneven** : Sacré-Cœur (221/82), **Plounéour-Menez** (43/15), **Plouvien** (340/287), **Taulé** (155/120).

Il y a stabilité des effectifs à : **Bourg Blanc** (Saint-Yves : 71/71), une école de **Guipavas** (30/26), **la Martyre** (?/51), **Plouguerneau** (Lilia : 40/46), **Saint-Pabu** (41/47).

En 84/85, quelque 100 classes primaires et maternelles privées du Léon offraient une sensibilisation, voire davantage, à quelque 3.000 enfants. En 85/86, il n'en reste que quelque 1.800 et dans les 70 classes.

Il y a donc bien recul global et repli assez général sur un certain nombre d'établissements. Certains tiennent en fait un rôle d'établissements pilotes de l'enseignement du breton : il y est fait plus d'une heure par semaine, et le breton s'y trouve à tous les niveaux. C'est le cas surtout de **Plouvien** et **Ploudalmézeau**.

Autre problème général de ces expériences que l'on fait piétiner : l'absence de continuité avec le secondaire et surtout de progression. Combien d'élèves « sensibilisés » au breton vont ensuite à un collège qui leur propose cet enseignement ? Et combien de ces collèges peuvent se permettre le « luxe » de ne pas mélanger les débutants et ceux qui ont déjà quelques connaissances ? que de gâchis pédagogique qu'on ne supporterait pas dans d'autres matières, et qu'il est temps de dénoncer !

Pour en finir avec le primaire, disons

qu'il y a quelque 200 écoles primaires (sans compter les maternelles ! Autrement importantes pour le bilinguisme précoce) tant publiques que catholiques dans le Léon.

Seules deux d'entre elles font de l'apprentissage du breton un projet d'établissement cohérent et véritablement construit.

II Cadre général de l'enseignement du breton en collège

Dans l'enseignement secondaire, ce verrou psychologique (et ô combien idéologique !) qu'est la possibilité légale d'étudier le breton au titre de la première langue vivante n'a toujours pas sauté. Il s'agit là d'un véritable déni de démocratie. A titre de comparaison, le gaélique, parlé par quelque 20.000 locuteurs en Ecosse dispose de ce droit. En la matière, la France n'a de leçons de morale à donner à personne, mais elle en a encore à recevoir, et de partout.

Beaucoup de militants de la langue bretonne eux-mêmes considèrent qu'il s'agit d'un vœu pieu, étant donné la suprématie de l'anglais dans les esprits de la majorité des Français, et encore plus en Bretagne. Et qu'une telle mesure serait appelée à être lettre morte. Encore une fois il s'agit d'un point de justice et de morale.

Dans l'état actuel des choses, les collégiens peuvent choisir le breton à deux étapes et avec des statuts différents.

En 6^e, ils peuvent l'étudier à titre d'option « supplémentaire facultative ». Statutairement cet enseignement est d'une heure par semaine. Mais les recommandations rectores, s'appuyant sur l'ancienne charte culturelle bretonne, permettent deux heures. En fait, tout dépend des effectifs et, plus encore, du chef d'établissement.

En 4^e, il est possible de prendre le breton au titre de la 2^e langue vivante. En fait un très petit nombre d'élèves le font, et la majorité de ceux qui font du breton en 4^e et en 3^e le font au même titre qu'en 6^e/5^e. A cela plusieurs raisons. La plus évidente est tout simplement que rares sont les établissements le proposant.

La principale est en fait la mentalité pragmatique de la majorité des Bretons eux-mêmes, soigneusement entretenue par l'administration. Tant qu'à devoir étudier une 2^e langue vivante obligatoire au collège, autant que ce soit une langue « utile ». Argument à courte vue (1), mais qui porte. A quoi s'ajoute la propagande en faveur de leur matière par les professeurs d'autres secondes langues possibles déjà en poste dans les établissements.

Ajoutons que les établissements catholiques du Léon ont vu un retour en force de l'étude du latin et du grec. Leur utilité pragmatique est tout sauf évidente. Mais leur rôle de sélection des élèves les plus « doués », que l'on peut de ce fait mettre dans des filières où on les pousse davantage, est un secret de polichinelle. Les exemples abondent de chefs d'établissements et de professeurs s'achar-



nant à dissuader de faire du breton ceux qui « par nature » devraient se tourner vers certains enseignements prestigieux. A quand une sélection cachée à base de breton, tout aussi formateur intellectuellement, et qui permet en plus l'exercice de certaines autres facultés ?

Dans le cadre du nouveau programme des collèges parrainé par M. Chevènement, ambitieux volume de 350 pages, une publicité effrénée est faite pour toutes les langues susceptibles de concurrencer le breton, du latin à l'espagnol, en passant par le chinois, le grec, l'hébreu et le japonais. La possibilité d'étudier une « langue régionale », sans précision y est clairement énoncée en quatre... lignes et demie, sans aucune incitation véhémence.

De plus, à la différence des lycées, la plupart des collèges ne disposent pas d'enseignants « intra muros » susceptibles de « faire » du breton. Entendez par là un professeur qualifié pour enseigner toute autre matière et qui, par surcroît, serait auto-formé en breton. Là aussi, l'opposition d'un chef d'établissement peut aisément bloquer tout projet à qui n'est pas un fanatique du parcours du combattant réglementaire qu'est souvent l'ouverture d'un cours de breton.

En l'absence quasi-générale d'incitations précises, de professeurs qualifiés, de matériel adéquat, et face à une concurrence délirante, la caractéristique la plus fréquente des classes de breton « option facultative » est la non-continuité. D'une année sur l'autre les « décrochages » sont nombreux. Et dans d'autres cas, l'enseignant volontaire, surchargé au détour d'un nouvel emploi du temps, cesse de fonctionner.

L'ouverture d'un cours de breton est fonction des résultats d'une enquête quant aux effectifs éventuels, entre autres règles. Dans trois cas, dans le Léon, il y a peu, les enquêtes ont été très positives : à Sizun, Landerneau et surtout Ploudalmézeau (70 élèves volontaires en 1983). L'administration n'a pas accordé les moyens nécessaires. Un chef d'établissement n'a guère le goût de recommander ce genre d'enquête dès lors qu'il a dû une fois annoncer tardivement que les cours n'auraient pas lieu. La route de l'enseignement du breton est pavée de ces occasions manquées qui en ont découragé tant, et on les comprend.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que l'enseignement du breton en collège soit très lacunaire et que les effectifs soient si faibles : quelque 540 élèves dans le privé et dans les 160 dans

le public. Cette différence s'explique surtout par les zones de recrutement respectives. Les collèges privés du Léon recrutent surtout à la campagne et dans les gros bourgs, où le breton fait toujours partie du paysage, et où une connaissance passive de la langue n'est pas encore une rareté chez les jeunes.

Attribuons tout de suite le « symbole » à un chef d'établissement, pour son opposition obstinée et irréductible à l'enseignement du breton, malgré la présence de plusieurs professeurs compétents. Par quoi nous entendons le directeur du collège **Saint-Joseph de Landivisiau** (« moi ici, il n'y aura jamais d'enseignement du breton »).

Une différence diachronique certaine existe entre privé et public, mais qui tend à s'effacer. A part le cas pathologique de Landivisiau, tous les collèges privés du Léon, y compris Brest, ont eu un enseignement de breton, alors que plus de la moitié des collèges publics n'en a jamais eu. A cela deux raisons essentielles : la zone de recrutement des élèves et l'origine des professeurs. Il est notoire que la grosse majorité des professeurs du privé est d'origine régionale, voire locale, avec un très fort élément campagnard. Alors que les enseignants du public sont plus souvent allogènes, en proportion, et non susceptibles de savoir le breton.

Ceci dit, pour l'anecdote, mentionnons qu'une opposition farouche au breton chez les chefs d'établissements et les enseignants eux-mêmes est souvent le fait de personnes ayant été **élevées en breton**. Ceux que cela étonnerait reliront avec profit le « portrait du colonisé » de A. Memmi. Alors que certains autres, particulièrement libéraux à cet égard, voire soutenant ouvertement la langue, sont d'origine extérieure à la Basse-Bretagne.

Quelle est l'exacte situation actuelle ?

1. Collèges publics (32 en Léon)

Ont en 85/86, un enseignement du breton à tous les niveaux (6^e, 5^e, 4^e, 3^e) : **Brest** : collège de l'Iroise ; et **Plouneour-Menez**. C'est tout. Autant pour la continuité de l'enseignement.

N'ont actuellement **aucun** enseignement de breton : (**Brest**), collèges de Keranroux, Kerhallet, Lanredec, Lesven, Penn ar C'hleuz, Quatre Moulins... collèges du **Relecq**, de **Carantec**, **Saint-Pol**, **Commana**, **Guilers**, **Portsall**, **Guipavas**, îles du Pénant, **Landerneau**, **Landivisiau**, **Lannilis**, **Plougastel**, **Plouzané** (2 collèges), **Saint-Martin-des-Champs**, **Sizun** et **Plouescat**. Soit 24 sur 32 !

Il est juste de dire que certains de ces collèges ont déjà des effectifs microscopiques, voire uniquement les classes de 6^e et 5^e.

Enseignement assuré plus ou moins, en 84/85 et 85/86, avec effectifs globaux comparés : (**Brest**), collèges de L'Harteloire (10/4), Iroise (33/23) Saint-Pol Roux (?/18) ; **Lesneven** (14/15) « avec bien du mal » ; (**Morlaix**), CES du Château (26/18), malgré l'opposition du censeur qui a ouvertement dissuadé les parents dans



une lettre « pastorale » largement diffusée (résultat : 26 élèves en 6^e en 84/85 et... 3 en 85/86), CES du Launay (?/10).

Enseignement ouvert en 85/86, et n'existant pas précédemment au CES de Kerichen et à **Saint-Renan**.

On peut ajouter que certains collèges bénéficient de leur proximité, voire de leur coïncidence, avec un lycée disposant d'un enseignant spécifique du breton (Iroise et Kerichen, à Brest).

2. Collèges privés

(Statistiques concernant 18 d'entre eux, nous n'avons pu avoir les chiffres de Bonne-Nouvelle et de Ch. de Foucault).

Disposent d'un enseignement à tous les niveaux en 85/86 : Ch. de Foucault, à **Brest** (vraisemblablement), à **Lesneven** : N.D. de Lourdes et Saint-François, **Plabennec** et **Plouescat** (mais grosses inquiétudes pour 86/87).

Un enseignement à certains niveaux : (**Brest**, avec effectifs stables), Croix-Rouge et Saint-Vincent, (**Ploudalmézeau**), Saint-Joseph (effectifs en baisse), (**Landerneau**, avec progrès très nets), Saint-Joseph et Saint-Sébastien, et à **Plougastel**.

Aucun enseignement à : (**Brest**), Saint-Marc et Saint-Joseph, (**Morlaix**), deux établissements où il était dispensé auparavant, voire en 84/85.

Seul Saint-Jo à **Landivisiau**, n'a pas eu de cours dans les derniers 20 ans.

Remarques d'ordre général :

Les directives valant actuellement pour les collèges, tant publics que privés, ont institué des dotations générales ou globales dans le cadre desquelles le collège décide lui-même de la répartition des différents enseignements et des enseignants.

Force est de constater que le breton étant la cinquième roue du carrosse dans les programmes et donc pour la plupart des conseils d'établissements, il est le premier à faire les frais de la conséquence la plus fréquente de cette dotation globale : un accroissement des effectifs par classe et de grosses difficultés pour pouvoir (vouloir) libérer le professeur de breton, surtout dans les petits établissements. « C'est le breton qui a sauté » nous fut-il répondu clairement à Saint-Charles de Guipavas. Ceci d'autant

plus facilement qu'il n'y a pas de professeur spécifique que l'on hésiterait à « remercier ».

Ajoutons que dans les établissements publics où ces règles s'appliquent l'an prochain, une incertitude subsiste dans l'esprit de nombre de chefs d'établissements. S'attendant à ce que le breton fasse partie d'une dotation spécifique, ils ne le font pas figurer dans leur dotation générale horaire. Il risque d'y avoir des conséquences radicales.

Dans les collèges privés l'enseignement du breton se caractérise globalement de la façon suivante : après un reflux assez général, mais datant d'il y a déjà quelques années, cet enseignement se concentre sur le losange : **Landerneau**, **Lesneven**, **Plouescat**, **Plabennec**, soit le **centre du Léon**, et tend à disparaître ailleurs. Il se maintient en gros à **Lesneven**, qui a une certaine tradition intellectuelle non antibretonne (à la différence des autres établissements privés et publics !) et gagne des positions du fait du travail acharné d'une poignée d'enseignants très motivés, avec une **remarquable progression** en un an à **Landerneau** (18 élèves, dans les 2 collèges privés en 85/85, et 82 en 85/86), ceci malgré l'indifférence active d'un chef d'établissement.

Cadre réglementaire de l'enseignement du breton en lycée

Au lycée ou dans les classes équivalentes des « collèges » privés, à savoir en 2^e, 1^{re} et terminales, l'étude du breton commencée au collège peut être en principe poursuivie dans le même cadre. Ceci dit, il n'est pas rare que des élèves non débutants se trouvent mêlés à des débutants.

Par ailleurs, et pour l'heure, les élèves de 2^e peuvent commencer l'étude du breton avec un statut assez ambigu. Ultérieurement, ceux qui vont en 1^{re} et en terminale A2, l'étudient au titre d'une 3^e langue vivante obligatoire, alors qu'elle est possible pour les autres comme option facultative. Au moment d'écrire, de « nouveaux horaires » de lycée ont été annoncés par le ministère, qui n'a pas estimé devoir en informer le corps enseignant, mais seulement la presse parisienne. D'après ces nouveaux horaires, l'étude d'une LV3 **cesse purement et simplement d'exister** en A2. Ceci risque d'avoir des conséquences graves pour le breton en lycée, par perte d'élèves à forte motivation.

Globalement, l'enseignement du breton en lycée dans le Léon, se différencie de celui des collèges en ce qu'il n'y a nulle part pénurie d'enseignant à la fois motivés, formés, voire extrêmement qualifiés. Certains lycées ont jusqu'à une demi-douzaine de professeurs d'autres matières susceptibles d'enseigner le breton. Ceci pour les lycées de type « classique ». A notre connaissance, il n'y a pas d'enseignement du breton dans les lycées d'enseignement professionnel, non plus que dans les écoles dites « maisons familiales ».

Dans les lycées publics

Les lycées publics du Léon disposent de plusieurs services ou demi-services de breton. Il ne s'agit pas de postes budgétaires créés d'une façon stable, mais de services renouvelés d'une année sur l'autre « selon les besoins ». Voici les établissements de rattachement de ces services, pour la 3^e année en 85/86 : **(Brest)**, lycée Kerichen : un demi-service, cité scolaire de Saint-Marc : un service (en fait deux demis partagés entre deux enseignants), **Morlaix** : 1 service (en fait 2 demis), et **Plouneour Menez** : un demi-service (à cheval sur Huelgoat et... Cal-lac !).

Autrement dit, deux services et demi, avec quelques heures en collège, pour 4 lycées et 83 élèves. Ce qui n'est pas exagéré. Voici les effectifs précis par niveaux, avec entre parenthèses le nombre d'heures de cours par semaine du groupe.

	2 ^e	1 ^{re}	Terminales
Brest : l'Harteloire (pas de « service »)	2(1)	1(1)	2(1)
Saint-Marc	6(3)	11(3)	5(3)
Kerichen	11	6	4
(Répartition par niveaux : en tout 9 heures)			
Morlaix	14 +	10(3)	14(3)

(+ 2 groupes avec chacun 3 heures)

Lycées privés

(Sauf Ch. de Foucault, chiffres non obtenus, 28 élèves en 84/85).

	2 ^e	1 ^{re}	Terminales
Brest : Sainte-Anne	0	0	4(1)
Saint-Joseph	18(4)	13(4)	18(3)
Croix-Rouge	0	3(1)	2(2)
Saint-Pol : Kreisker	6(3)	7(3)	15(3)
Landerneau :			
Saint-Joseph	0	en tout 21 (?)	
Saint-Sébastien	0	en tout 8 (?)	
Lesneven :			
Saint-François	10(3)	8(3)	8(3)
N.D. de Lourdes	14(3)	en tout 17(3)	
Morlaix :			
N.D. du Mur	10(?)	15(?)	25(?)

A savoir quelque 250 élèves dans le privé (11 établissements).

Comparons d'ailleurs la quotité heures/élèves des deux groupes, en prenant en compte les seuls chiffres précis sur ce point.

Nous trouvons :

- 4 lycées publics avec 33 h de cours pour 86 élèves (0,38 h/élève).

- 6 lycées privés avec 26 h de cours pour 119 élèves (0,21 h/élève).

Il est clair que les élèves de breton du

public sont légèrement favorisés. La même distorsion existe dans les collèges. Quiconque en désirerait les chiffres précis se les verrait communiquer.

Une extrême fragilité

Progression légère mais régulière des écoles Diwan.

Baisse nette, de près d'un tiers, dans le primaire catholique. Et maintien global, voire légère progression dans le primaire public, mais des fluctuations et un manque de continuité.

Maintien global, mais à un niveau très bas, des effectifs en collège, en fait légère baisse dans le privé compensée par une légère hausse dans le public.

Maintien global des effectifs en lycée, mais à un niveau faible.

Le tout dans un Léon qui scolarise au moins autant dans le privé que dans le public, et où les populations actuellement bretonnantes, celles de la campagne surtout, sont les plus fidèles aux écoles catholiques.

S'il était besoin d'une conclusion globale, dans la mesure où elle ne s'impose pas d'elle-même, ce serait que **tout ceci est bien fragile**. On a vu qu'une simple ambiguïté dans les textes a fait disparaître le breton du tiers des écoles primaires catholiques où on l'y trouvait l'année précédente.

Que les postes d'animateurs de breton de Brest et de Morlaix viennent à rester vacants, ou soient supprimés, que restera-t-il du breton dans les écoles publiques primaires ? Quand on sait que le nombre d'instituteurs vraiment formés à l'enseignement de la langue est infime, et qu'il y a parmi les instituteurs en activité de nombreux bretonnants qui parlent très bien la langue, voire même la lisent et l'écrivent avec facilité et **qui ne l'enseignent même pas** à leurs élèves.

Que la principale initiatrice de l'élan donné au breton dans les écoles privées primaires n'est plus qu'à deux doigts de la retraite. Qu'il suffit d'une simple lecture un peu tatillonne des textes pour renvoyer à leur enseignement d'origine la moitié de ceux qui enseignent le breton dans les collèges et encore plus dans les lycées pour l'heure.

Il faudrait aussi mettre tous ces chiffres en regard de ceux de la population scolaire totale, tâche difficile pour un Léon qui n'a pas d'existence administrative. Et supputer sur le nombre de ceux qui parleront breton couramment un jour



en regard de ceux qui l'étudient aujourd'hui. Ceci dans les conditions où se déroule cet enseignement : amateurisme, hostilité, voire bêtise de certains, étroitesse d'esprit de tant d'autres, manque de moyens pédagogiques, absence de continuité et de progression, manque de soutien de la part de certains médias, quand ce n'est pas mépris ouvert ou feutré !

Que de temps et d'énergie gâchés dans des expériences sans lendemain, parce que les jeunes instituteurs ne sont toujours pas formés, et surtout que le ministère parisien de l'Éducation joue une valse hésitation (?) mortelle.

Quelle **mesquinerie** de la part d'un pays qui se veut un phare et un paragon de démocratie. Que de **petitesse d'esprit**, que de **manque de souffle dans la générosité**.

Et que de pusillanimité de la part des Bretons eux-mêmes !

Contacts : M. Madec, Keredol, 29220 Saint-Thonan (98.20.32.20), section du Léon de L'UEB.

(1) On ne sait pas assez que les offres d'emploi nécessitant la connaissance du breton sont désormais une réalité. Et qu'on a un mal fou à trouver, par exemple, des secrétaires, des animateurs, des journalistes, des techniciens sachant le breton ! A qui la faute ?

La où existe une volonté collective, les offres d'emploi se multiplient. Voir le Pays de Galles qui a vécu une véritable révolution culturelle tranquille. L'essor en particulier d'une chaîne de télévision bilingue galloise a créé des centaines d'emploi, pour la plupart bilingues gallois/anglais.

En Bretagne, il est beaucoup plus facile de trouver une secrétaire bilingue anglais/français que breton/français. Et pour cause : il n'y a aucune formation.

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

Tintin chez les Vikings

Bruno Renout « Les Vikings en Bretagne » vient de faire paraître un livre sous ce titre : ce n'est pas une franche surprise pour qui sait que l'auteur est, depuis plusieurs années, l'animateur et le principal rédacteur de la revue *Britland* tout entière dédiée à l'étude et à la résurrection du passé viking de la Bretagne. Passionné par la civilisation scandinave, il a entrepris avec enthousiasme la réhabilitation d'un peuple trop souvent confiné au rôle d'horribles pirates sans foi ni loi (ce que les Vikings furent aussi), qui apparaît de-ci de-là dans l'histoire bretonne pour servir de repoussoir ou de faire-valoir aux bons moines sauvant leurs saintes reliques par la fuite au duc Alain Barbetorte, s'ouvrant le chemin de la cathédrale de Nantes à grands coups d'épée.

Cette perception partielle a le défaut d'occulter complètement le fait que durant de longues années, au tournant des IX et X^e siècles, les Vikings sont comme chez eux en plusieurs régions de Bretagne et qu'ils ont laissé des traces de leur passage jusque dans la toponymie. L'apport de l'archéologie est récemment venu confirmer ce que les textes laissaient entrevoir : la Bretagne a failli un temps devenir une autre Normandie. Le projet de Bruno Renout est donc légitime et la matière assez abondante pour demander une première synthèse, ce qu'il fait en mettant l'accent sur l'étude des noms de lieux et de personnes (le domaine le moins étudié et le plus délicat en fait). Disons que le résultat d'ensemble ne déçoit pas.

Réserves

Malgré sa sympathie trop évidente pour les Vikings, l'auteur s'en tire assez bien, même si certaines affirmations prêtent à sourire parmi les spécialistes. Des maladroites de forme sont lassantes, tant au niveau de l'orthographe et de la langue que des obsessions personnelles de l'auteur : à force de voir des sites enneigés en illustrations, on finirait par confondre la Bretagne et le Spielberg... Quant au fond de sa démonstration, il convient d'être plus réservé : à force de traquer le Viking, Bruno Renout l'a découvert un peu partout et sans doute s'exagère-t-il l'importance réelle des traces qu'il a pu laisser.

Il est enfin déplorable que soient utilisés certains arguments anthropologiques naïfs que l'on pensait disqualifiés à jamais depuis l'horreur nazie. La soi-disant « nouvelle droite », avec ses relents racistes, pourra se réjouir d'un tel mode d'approche dont il n'est pas évident que l'auteur soit toujours bien conscient des implications et des récupérations possibles. Il est sans doute sympathique de faire de la recherche historique déguisée en boy-scout à pied, à cheval, en voiture, en bateau, en escalade (je cite d'après les photos de l'auteur ou de ses amis publiées dans le livre), encore faut-il être clair dans ses motivations.

En somme, un livre à ne pas offrir aux nostalgiques des vieux mythes germaniques revus à la sauce bretonne, ils l'auront déjà !

J.C.C.

NDLR : Prochainement, « Skol Vreizh » va publier également un ouvrage sur les Vikings en Bretagne, œuvre de Jean-Christophe Cassard, l'auteur de l'article ci-dessus.



Correspondance en langue bretonne .

Vous connaissez le breton, ou vous l'étudiez, si vous désirez un(e) correspondant(e) qui puisse vous aider dans vos études, écrivez à « Skingomz ha Skinwel », Association des Auditeurs et Téléspectateurs Bretons, 9 bis rue Saint-Vincent de Paul, 22000 Saint-Brieuc, en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse (2).

Prière d'indiquer vos sujets préférés, littérature, linguistique, histoire, géographie, agriculture, aéronautique, astronautique, géophysique, médecine, eschatologie, philatélie, cinéma, théâtre, pédagogie, photographie, musique, peinture, voyages, sports, etc.

La radio et la télévision, présentes actuellement partout, peuvent aider puissamment à la diffusion de la langue bretonne, si on nous en donne les moyens. Aidez-nous à exiger des émissions dignes de la Bretagne et la création d'un chaîne de télévision uniquement en langue bretonne, à l'exemple des Bretons de Grande-Bretagne pour les Gallois, en devenant membre de notre association. Cotisation seulement 15 F par an, ou 75 F si vous voulez recevoir le magazine en langue bretonne « Evit ar Brezhoneg » qui donnera volontiers asile à vos idées constructives, concernant notre action. Nous recommandons tout particulièrement ce magazine aux personnes peu familiarisées avec la lecture du breton, tous les articles comportant des indications en français pour faciliter, dans certains cas, la compréhension.

CCP Omnés Abel, 305.73 D Rennes. Spécimen gratuit sur demande à notre adresse.

PB-SERVICE

2^e stage international de luttes celtiques

Stage international et colloque sur les luttes celtiques, à Berrien, du lundi 31 mars au vendredi 4 avril (de 9 h à 16 h, tous les jours).

A ce stage participeront Ecosse, Gallois, Irlandais, Hollandais, et bien sûr Français (de Bretagne). Une compétition internationale open de Gouren aura lieu le dimanche 6 avril, à la salle omnisports de Pordic (22), à partir de 12 h.

Le deuxième événement de l'année aura lieu à Lorient, les 15, 16 et 17 août. Ce sera le championnat international (ou du monde) des luttes celtiques. A cette occasion, l'Institut culturel de Bretagne offrira un trophée de grande valeur à l'équipe qui totalisera les meilleurs résultats.

Ce championnat aura lieu en Ecosse, en 1987.

L'Ecosse

Cahier de l'Institut culturel de Bretagne n° 6. Ouvrage réalisé sous la direction de Bernard Sellin avec de nombreuses illustrations et plusieurs cartes. 85 F.

Cet ouvrage de 160 pages, œuvre collective d'une dizaine de spécialistes bretons ou écossais, est l'aboutissement d'une longue concertation, et sans doute, la présentation la plus complète que nous possédions aujourd'hui de ce pays dans ses aspects les plus divers : géographiques, historiques, linguistiques et culturels, économiques et politiques, et même gastronomiques et touristiques. Pour mieux comprendre ce peuple à la fois proche et lointain.

« La Galice »

« La Galice » édité par l'Institut culturel de Bretagne (75 F). Cet ouvrage de 144 pages, abondamment illustré de photos, de dessins, de graphiques, le septième de la collection des « Cahiers de l'Institut Culturel de Bretagne » forme une véritable petite encyclopédie de la Galice, cette terre oubliée au nord-ouest de l'Espagne, si proche à bien des égards de notre Bretagne.

Œuvre collective d'une dizaine d'auteurs : historiens, géographes, économistes, linguistes, elle représente une excellente introduction à la connaissance de ce pays qui, par son sanctuaire de Saint-Jacques de Compostelle, a été durant tout le Moyen-Age le point de convergence de la chrétienté occidentale, par ses chants et ses poèmes anciens, le véritable berceau de la littérature portugaise avant que les hasards de l'histoire ne fassent diverger les deux rameaux de ce qui n'était à l'origine qu'une seule langue et que ne développe, au cours de ces derniers siècles, un galicien original. Un répertoire d'adresses permet aussi de nouer des relations culturelles, politiques, économiques, touristiques, avec la Galice d'aujourd'hui.

BREST :

Concert et fest-noz

Le samedi 26 avril, à 20 h 30, à la salle municipale de Daoulas, concert et fest-noz par les élèves et anciens élèves du Centre breton art populaire.

Au programme

CONCERT : Groupe de violons ; Kanerien Langazel ; atelier de danse chorégraphique ; groupe de bombardes et cornemuses ; harpe celtique, cornemuse, flûtes.

FEST-NOZ : animé par Yeusin, les élèves et les enseignants du Centre breton d'art populaire.

CONCOURS INTERCELTIQUE DE CHORALES 1986 : Le concours interceltique de chorales organisé par le Centre breton d'art populaire, en collaboration avec le Festival de Cornouaille aura lieu le samedi 19 juillet. Cette manifestation est placée sous le patronage du Conseil général, de la DRAC, de la Direction de la musique et de la ville de Quimper.

Epreuves proposées :

EPREUVES D'INTERPRETATION :

Concours A : ouvert aux chorales bretonnes et d'Outre-Manche. Les épreuves : a) Epreuve obligatoire : une œuvre à choisir dans une liste (disponible au CBAP) ; b) Une pièce de musique traditionnelle du pays dont la chorale est originaire ; c) Une œuvre de compositeur (époque au choix des concurrents).

Concours B : réservé aux chorales bretonnes. Les épreuves : a) Une pièce de musique traditionnelle du pays dont la chorale est originaire ; b) Une œuvre d'un compositeur (époque au choix des concurrents).

CONCOURS DE CREATION ouvert aux chorales bretonnes et d'Outre-Manche.

Pour tout renseignement complémentaire et inscriptions, s'adresser au Centre breton d'art populaire, 37 bis rue Victor Hugo, Brest, tél. 98.46.05.85.

Appel aux compétences

Diwan vient de constituer un groupe de travail pour la préparation du secondaire.

Le groupe est réparti par domaine d'enseignement : sciences naturelles, breton, français, anglais, histoire/géographie, informatique, maths, physique/EMT, sports.

Nous faisons un très large appel aux personnes compétentes dans ces domaines afin d'enrichir la réflexion, et d'assurer la préparation des outils pédagogiques. Diwan, bourg de Trégionou, 29214 Lannilis (tél. 98.04.05.42).

Voyages en URSS

France-URSS-Bretagne : Au départ de Rennes-Saint-Jacques, du 11 au 24 août, un voyage en URSS : Leningrad, Tallin, Riga, Vilnius, Moscou.

La culture et les langues dans les républiques baltes, des rencontres et visites socio-professionnelles sont prévues.

Renseignements et inscriptions, 9 rue Tourneville, 35000 Rennes, tél. 99.54.02.33. Avion spécial, nombre de places limité.

DINAN : Conférence sur la dissuasion civile

Le vendredi 25 avril, à 20 h 30, aura lieu à Dinan (salle de la mairie), une conférence-débat sur ce thème.

L'orateur Jacques Semelin est membre du Mouvement pour une Alternative Non Violente (MAN). Il est l'un des trois auteurs d'un rapport demandé par le ministère de la défense. Cette étude portait sur les possibilités de la mise en place d'une défense civile non violente dans notre système de défense.

RBI et le prix Per Trepos 1986

Le prix Per Trepos est destiné à récompenser des textes radiophoniques inédits et de qualité, spécialement composés pour les émissions en langue bretonne.

Un nouveau concours est donc organisé cette année ; pour y prendre part, il convient de proposer des œuvres entièrement originales, rédigées en langue bretonne, les traductions et les adaptations étant exclues. Les textes proposés devront permettre la réalisation d'une œuvre radiophonique de 20 minutes environ. Les œuvres écrites en collaboration sont admises.

Les textes proposés peuvent être : une nouvelle, un conte, une pièce de théâtre, un dialogue, un sketch, un récit historique, un récit de voyage, un exposé sur un pays, un personnage ou sur tout autre sujet, etc.

Les manuscrits devront obligatoirement être déposés avant le 1^{er} mai 1986, dernier délai. Les œuvres primées seront enregistrées et feront l'objet d'une diffusion dans le cadre des émissions en langue bretonne.

Deux prix doivent être à nouveau attribués cette année : le premier, d'un montant de 1.500 F, le second d'un montant de 750 F.

S'adresser pour tous renseignements à Radio Bretagne Ouest, Priz Per Trepos, rue de Falkirk, 29000 Quimper.



Encore un nouvel ouvrage bien illustré et de qualité, chez Skol Vreizh (40 F).

ANNONCES

VACANCES

A louer 1 km plage et port plais. Brest, 1^{re} ou 2^e quinz. août, F4 meublé 5-6 pers. TT CFT. Tennis et piscine des rés. Jardin et parking priv., tél. 98.41.73.21.

OALÉD DIWAN 1986 Stages en langue bretonne

Comme chaque année, Oaled Diwan organise à Trégionou, dans le pays des Abers, à 20 km au nord de Brest, un grand nombre de stages et de week-ends en langue bretonne. Ces séjours s'adressent aussi bien aux bretonnants confirmés qu'à ceux qui désirent progresser dans la connaissance de cette langue tout en passant d'agréables vacances et en découvrant de nouvelles activités. Tous les stages, à l'exception de ceux marqués d'un astérisque, se dérouleront uniquement en breton.

PRINTEMPS

14-18 avril, stage d'initiation à la civilisation bretonne (org. STUMDLI).

26-27 avril, week-end d'initiation à l'informatique.

10-11 mai, week-end d'équitation.

17-18-19 mai, stage d'initiation à la vidéo (organisé par Tarmajil).

17-18-19 mai, stage informatique, théâtre, vidéo (enfants 6-12 ans).

26-30 mai, stage d'initiation à la civilisation bretonne (organisé par STUMDLI).

7-8 juin, week-end de breton organisé par Skol an Emsav (tous niveaux)*.

9-13 juin, stage d'initiation à la civilisation bretonne (organisé par STUMDLI).

14-15 juin, week-end de breton (perfectionnement).

ETE

21-22 juin, stage de découverte du patrimoine architectural du Léon.

29 juin-19 juillet, séjour de vacances pour enfants (6-12 ans).

20-27 juillet, stage de gallois*.

21-30 juillet, stage de voile.

28-30 juillet, stage d'équitation.

1^{er}-9 août, séjour de vacances pour enfants (6-10 ans).

1^{er}-9 août, vacances pour adolescents (10-14 ans).

10-23 août, stage de breton en milieu agricole.

11-15 août, stage de théâtre (org. Strollad Ar Vro Bagan).

11-21 août, stage de breton (tous niveaux)*.

25-30 août, session d'études bretonnes (org. Ar Falz/Skol Vreizh)*.

Renseignements ou inscriptions : Oaled Diwan Trégionou, 29214 Lannilis, tél. 98.04.07.04.

TARIFS 1986 : Carte d'adhérent, 50 F ; repas, 35 F ; nuit et petit déjeuner, 30 F ; journée de stage* : de 120 à 200 F suivant les activités.

* Animation comprise.

HENAUULT

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 98.83.00.15

(offertes par Guide « Bretagne, Province d'Europe », de Yann Penn

114 rue de la Gare, 29114 Bannaleg
Tél. 98 39 85 22

D'UNE ELECTION A LA PROCHAINE...

Une fois de plus les candidats se réclamant du choix autonomiste viennent de connaître un échec grave de conséquences : découragement de militants las de consacrer tant d'énergie à la défense d'une cause perdue, marginalisation renforcée du mouvement autonomiste, renforcement de la conviction des hommes politiques des partis hexagonaux qu'il n'est pas nécessaire de faire des concessions aux mouvements régionalistes, etc.

Les militants autonomistes auraient tort de s'abandonner à un sentiment de déception et de lassitude tant il est vrai que ce résultat ne devrait pas être pour eux une surprise. Nous avons déjà souligné combien ce scrutin se présentait mal :

- Un mode de scrutin peu favorable aux petits partis ;
- Un couplage de deux élections qui ne pouvait qu'entraîner l'occultation du débat régional et privilégier les grands partis hexagonaux ;
- Le manque de moyens financiers des autonomistes ne leur permettait pas de compenser un environnement défavorable par une intervention massive dans les médias. Un mauvais score était donc prévisible.

Si les échecs répétés des partis autonomistes aux élections (nous mettons à part les élections cantonales qui sont assez personnalisées) ne tenaient qu'à un environnement défavorable, il y aurait effectivement lieu de désespérer car on peut faire confiance aux partis hexagonaux pour faire en sorte qu'on le retrouve à chaque élection. Serait-il raisonnable d'espérer que, par souci de démocratie, ils vont modifier des règles qui les avantagent ?

Un décalage

Mais on aurait tort de penser que les conditions difficiles dans lesquelles se déroulent les élections expliquent à elles seules les mauvais scores réalisés par les autonomistes. La prise de conscience par les travailleurs que l'émigration n'est pas une solution et qu'il faut créer des emplois en Bretagne, la puissance du mouvement culturel, la volonté (mesurée pour la première fois par un sondage) des habitants de Loire-Atlantique que leur département rejoigne la « région » Bretagne, autant de faits qui démontrent qu'il y a un décalage entre la diffusion de nos idées dans le *Peuple Breton* et le choix des électeurs. Alors qu'il est certain que nous ne faisons pas le plein des voix de nos sympathisants déclarés, comment pourrions-nous prétendre recueillir les voix de ceux qui sont proches de nous mais nous connaissent mal ?

Une élection c'est d'abord la désignation de l'équipe qui dirigera le pays pendant quelques années. Consciemment ou inconsciemment l'électeur est amené à voter « utile », c'est-à-dire pour une équipe capable d'assumer des responsabilités importantes. Il vote moins pour des idées que pour une équipe et un programme et, pour avoir des chances de succès, il faut représenter une alternative crédible à l'équipe en place.

Nous avons trop tendance à privilégier le débat d'idées au détriment de l'action politique proprement dite. Et le débat très vite passionné engendre les scissions, les exclusions et les démissions qui affaiblissent le mouvement. Comment pourraient-ils être perçus par les électeurs comme l'alternative crédible dont nous parlions ?

L'action politique c'est autre chose qu'un débat d'idées où chacun défend âprement son point de vue. C'est l'action en commun sur un objectif minimum qui permet d'accéder au pouvoir pour mettre en application ses idées. En démocratie cela passe par la victoire électorale. Et pour gagner les élections il faut non seulement avoir des idées mais savoir les faire connaître, convaincre, avoir un programme cohérent et responsable, le faire savoir, acquérir une bonne image de marque dans l'électorat. Le succès n'est pas au bout d'une campagne électorale de trois semaines mais couronne une action efficace de propagande étalée sur plusieurs années.

Il est évident que les « convergences bretonnes » ne se sont pas données les moyens d'un combat électoral efficace dont le préalable était l'union sur les points essentiels : les échecs passés étaient donc prévisibles. Mais l'important ce n'est pas le passé mais l'avenir et nous devrions aujourd'hui reprendre à notre compte cette phrase prononcée par un orateur au dernier congrès du Parti communiste soviétique : « Combien de fois peut-on commettre les mêmes fautes sans tenir compte des leçons de l'histoire ? ».

Etre crédibles aux yeux des électeurs c'est d'abord être UNIS. Et quand nous parlons d'UNION nous ne parlons d'une union de circonstance, d'un cartel de partis rassemblés uniquement par les contraintes financières d'une élection. Pour être crédible aux yeux des électeurs une Union doit être durable et sereine. Elle ne peut être constituée de groupes qui, quelques mois auparavant s'entredéchiraient et dont on a tout lieu de penser que demain ils recommenceront. Et le ralliement de militants qui hier encore portaient leurs désaccords sur la place publique et provoquaient des scissions suicidaires n'est pas de nature à en renforcer la crédibilité.

Par définition une union rassemble des individus dont les choix politiques divergent sur un certain nombre de points, même s'ils se rejoignent sur l'essentiel. Vouloir l'union c'est accepter la diversité. Réaliser une union stable et en assurer la pérennité n'est donc pas chose facile. On a pu croire dans les années 1975-78 que l'UDB y avait réussi mais il nous faut bien admettre que les années 80-86 n'ont pas été à la hauteur des espoirs.

Il ne nous paraît pas inutile de rappeler ici les règles à respecter pour le bon fonctionnement d'une union durable :

- Chaque militant doit être conscient que l'action engagée par l'Union ne correspondra jamais totalement à ce qu'il accepte d'avoir un point de vue minoritaire sans que cela remette en cause son appartenance à l'Union.

- Pour que l'union soit la plus large possible, son programme doit éviter la tentation de positions maximalistes. Est-ce trop demander que de demander aux indépendantistes de faire un bout de chemin - dans la bonne direction - avec les autonomistes, ou aux marxistes-léninistes purs et durs de collaborer avec des démocrates de progrès pour la réalisation de réformes positives ?

- L'Union n'est pas synonyme d'uniformité et la majorité qui assure la direction du mouvement doit, tout en assurant une certaine discipline dans l'action, être soucieuse de la liberté d'expression des différents courants de pensée qui composent l'union.

Nous voudrions donc lancer un appel à tous ceux qui ont commencé à œuvrer ensemble au cours des dernières semaines pour qu'ils aillent plus loin dans leur démarche et qu'ils mettent en place la véritable UNION qui permettrait d'aborder la prochaine élection dans de bonnes conditions (ce pourrait être les « européennes » de 1989, si la régionalisation du scrutin votée par l'assemblée européenne était mise en place).

Nous avons suffisamment perdu de temps pour en perdre encore en nous atristant sur nos échecs ou leur cherchant des excuses. Trois ans pour préparer une élection ce n'est pas trop si l'on pense que la campagne commence entre six mois et un an avant le jour du scrutin. Un an avant l'élection il faut donc :

- avoir réuni l'essentiel des moyens de financement de la campagne ;
- avoir défini son programme et déterminé les axes de propagande ;
- avoir recruté et formé les militants qui permettront d'occuper le terrain.

Si nous y parvenons, nous pourrons entamer une véritable campagne moderne et efficace, avec le recours à la publicité commerciale, avec la multiplication de ces meetings qui ne réunissent que des sympathisants mais qui permettent d'occuper les médias.

Une victoire électorale ne s'improvise pas. Il est grand temps de préparer la prochaine échéance et de mettre en place les structures indispensables à la conquête du pouvoir : celles d'un grand parti d'union.

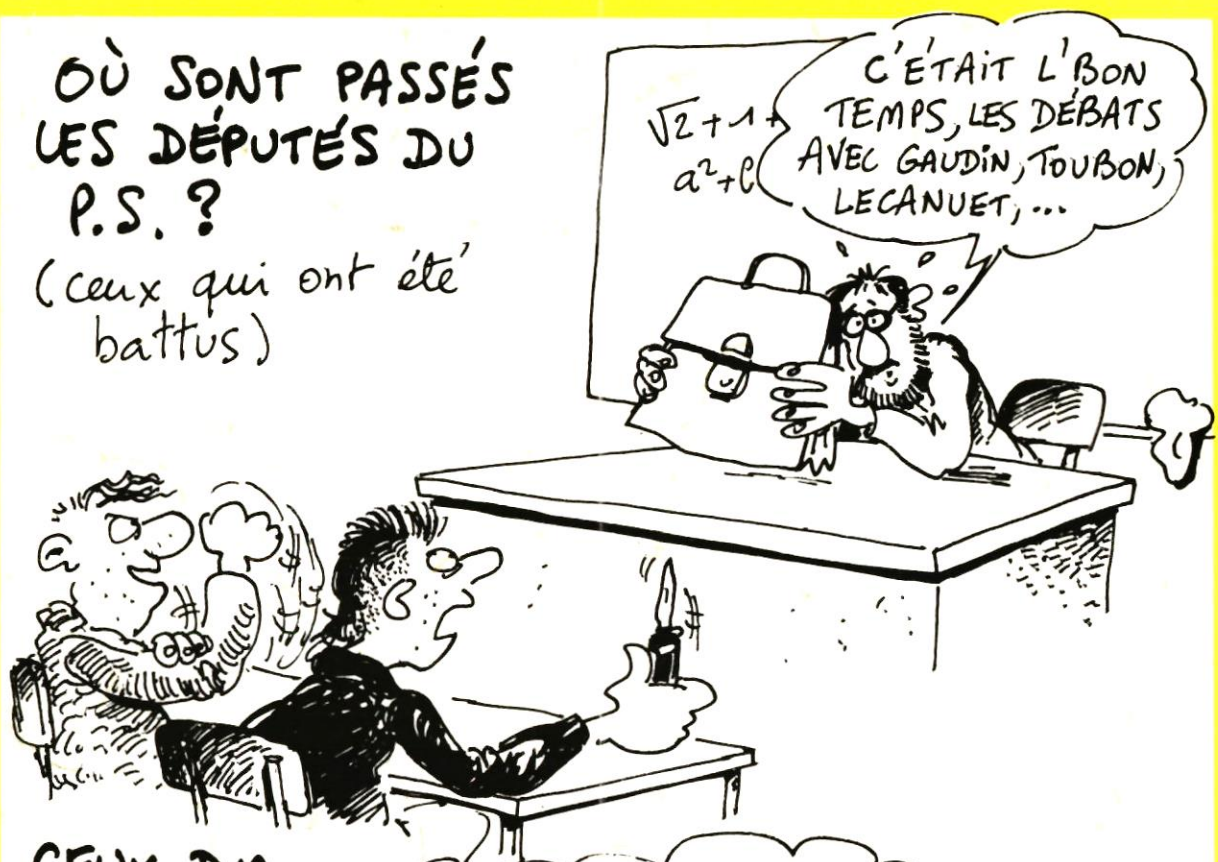
Aller vite n'exclut pas la prudence. Il est évident que la mise en place de l'union élargie que nous souhaitons devrait entraîner à terme la disparition des partis existants et en particulier de l'UDB. Mais il ne s'agit pas de lâcher la proie pour l'ombre, de saborder un parti qui, malgré ses faiblesses, représente un acquis considérable, sans avoir la certitude qu'une structure nouvelle et plus efficace doit permettre de continuer le combat.

Une véritable Union est aujourd'hui possible : à chacun et à tous de faire en sorte qu'elle devienne réalité.

PIPI DE CHAT

OÙ SONT PASSÉS
LES DÉPUTÉS DU
P.S. ?

(ceux qui ont été
battus)



CEUX DU
P.C. ?

